

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2850 - MARDI 28 FÉVRIER 2017



Une plénière du Conseil de sécurité de l'ONU

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le Conseil de sécurité fait part de son inquiétude

Pour les États membres, les questions de sécurité ne devraient pas retarder la mise en œuvre rapide de l'accord de la Saint-Sylvestre si vital pour assurer la paix et la sécurité dans le pays. Préoccupés par l'absence de progrès dans les négociations en cours, ils pressent les parties prenantes à appliquer ledit accord en nommant urgemment un Premier ministre présenté par le Rassemblement.

Dans un communiqué publié le 24 février, le Conseil de sécurité de l'ONU a, en effet, exhorté la majorité et l'opposition, y compris le chef de l'État, Joseph Kabila, à redoubler d'efforts, en toute bonne foi, pour une conclusion rapide des discussions sur les modalités de mise en œuvre de l'accord susdit. Et de réaffirmer la nécessité pour toutes les parties à soutenir et à participer de manière constructive aux efforts de médiation menés par la Cénco.

Page 12

HOMMAGE

Étienne Tshisekedi en passe d'être inhumé au cimetière de la Gombe



Étienne Tshisekedi lors du meeting du Rassemblement le 31 juillet à Kinshasa

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a finalement tranché, via un arrêté signé le 25 février, en faveur de cette solution contre l'avis des responsables de l'UDPS qui avaient demandé que l'opposant historique soit inhumé au siège du parti. L'autorité urbaine précise que le corps du «père de la démocratie congolaise» reposera sur un carré spécial de 500 m² de long et 10 m de large. L'espace aménagé est situé juste devant l'entrée principale du cimetière en retrait du boulevard du 30 juin.

Tout en prenant acte de cette décision, l'UDPS a déclaré attendre que la famille biologique du défunt puisse se prononcer à ce sujet. Or, il s'avère que cette dernière avait déjà donné son point de vue en validant de façon provisoire la décision de l'autorité urbaine, quitte à solliciter plus tard l'inhumation du vieil opposant à un autre endroit définitif et plus approprié pour l'érection du mausolée.

Page 12

INSTAURATION DE LA DÉMOCRATIE

Moïse Moni Della salue le combat de la presse

Dans un communiqué adressé le 25 février aux médias, le président national du parti politique Conadé a reconnu l'apport de la presse dans l'instauration de la démocratie en RDC, en général, mais aussi pour sa libération. Relevant les conditions difficiles dans lesquelles évolue la presse congolaise, Moïse Moni Della sorti depuis plus de trois mois de la prison centrale de Makala a noté que la presse a tenu bon dans sa mission d'informer et de former la population, malgré les difficultés de tous ordres. Évoquant son propre cas, il a remercié la presse pour le soutien dont il a bénéficié alors qu'il croupissait sous les geôles du pouvoir. Moïse Moni Della a, par ailleurs, invité la presse à s'impliquer davantage pour la libération d'autres prisonniers politiques et d'opinion ainsi que pour l'arrêt des poursuites des exilés politiques.

Page 13



Moïse Moni Della

CARITAS CONGO

Près de cinq millions de personnes ont bénéficié de l'assistance en 2016

Dans un rapport retraçant les activités réalisées en 2016 de Caritas Congo, le secrétariat exécutif de cet organe technique de l'Église catholique chargé de la Pastorale sociale en RDC a mené plusieurs interventions qui ont permis de soigner, former, enca-

drer et appuyer de diverses manières près de cinq millions de personnes à travers toutes les vingt-six provinces du pays. Toutes ces interventions ont été financées par des partenaires à plus de 37 millions de dollars américains. L'assistance au pro-

fit des bénéficiaires de ce don a concerné plusieurs domaines d'intervention tels que la prévention des crises et réponses aux urgences humanitaires, la promotion des soins de santé primaires et la lutte contre les grandes maladies.

Page 12

ÉDITORIAL

Elections

L'une des principales vertus du système démocratique dans lequel nous vivons, voire même la principale, est qu'à intervalles réguliers les hommes et les femmes choisis par leurs concitoyens pour parler en leur nom dans les institutions de la République sont contraints par la Loi fondamentale de briguer à nouveau leurs suffrages. Qu'ils le veulent ou non, que cela leur plaise ou pas les élus doivent dresser le bilan de leur action, présenter leur programme, affirmer leurs convictions, bref descendre dans l'arène politique afin de recueillir les suffrages sans lesquels ils ne peseraient rien.

A un peu plus de quatre mois des élections législatives, sénatoriales, locales il n'est pas inutile de rappeler à ceux et à celles qui briguent un nouveau mandat ou qui vont pour la première fois faire acte de candidature à un poste électif que de leur action présente sur le terrain dépendra leur position future. Croire qu'il suffit, pour être élu, d'être une personnalité locale, d'appartenir à un parti politique ayant comme on dit pignon sur rue, ou d'être soutenu par de hautes personnalités est et sera de moins en moins vrai dans le proche avenir.

Plus la démocratie s'ancre dans nos moeurs, en effet, plus elle rend les citoyens, les électeurs attentifs à ce que disent, à ce que font les candidats qui briguent leurs suffrages. Et cette attention croissante de l'électorat a pour conséquence d'obliger les candidats à donner un contenu très concret à leurs programmes. Outre le fait qu'elle oblige les dirigeants des partis eux-mêmes à cesser de parler dans le vide, elle crée une émulation au sein de ces mêmes partis dont de grands progrès peuvent sortir.

Les prochaines élections législatives et sénatoriales devant achever la mise en place des institutions de la Nouvelle République, l'enjeu s'avère considérable à tous égards. Et c'est d'autant plus vrai que les élections locales qui seront organisées dans la foulée étendront le processus jusqu'à la base de l'édifice démocratique que nous avons entrepris de bâtir en adoptant la Constitution le 6 novembre 2015.

Soyons-en certains les dix mois à venir marqueront une nouvelle et décisive étape dans la construction de notre jeune démocratie.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Une concertation politique prévue courant mars à Ouesso

Dans le cadre des élections législatives, sénatoriales et municipales de 2017, que les autorités congolaises et toute la classe politique souhaitent apaisées et transparentes, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou a entamé, depuis quelques jours, des échanges avec les responsables politiques et de la société civile.

Ces entretiens ont pour objectif, il faut le rappeler, de convaincre les acteurs politiques et de la société civile à comprendre qu'une concertation politique est nécessaire avant la tenue des scrutins législatif, sénatorial et municipal prévues pour le mois de juillet. Le ministre de l'Intérieur et ses hôtes ont convenu de la convocation de ces assises de Ouesso courant première quinzaine du mois de mars, a-t-on appris des sources proches du ministère. En effet, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a déjà échangé sur le sujet avec les organisations de la société

civile conduites par Céphas Germain Ewangui, les Partis du Centre de Jean Michel Bokamba Yangouma, les partis de l'opposition républicaine d'Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, le Rassemblement de l'opposition congolaise de Clotaire Mboussa Ellat ; ainsi que le bureau du comité ad hoc de suivi des conclusions de la concertation politique de Sibiti, conduit par Dominique Basseyla.

A l'issue des échanges, qui ont eu lieu à huis clos, les personnalités interviewées après la réunion ont unanimement souscrit à l'idée émise par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, d'organiser une concertation politique sur la gouvernance électorale. La rencontre de Ouesso, ont-elles déclaré, permettra aux participants de faire le point des précédentes concertations, notamment en ce qui concerne le volet gouvernance électorale.

Les participants à ces réunions ont reconnu, par ailleurs, que le processus électoral congolais connaît progressivement des améliorations significatives, notamment avec l'introduction du bulletin unique et le passage de la Commission nationale d'organisation

des élections (Conel) à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), tous deux expérimentés lors de l'élection présidentielle de 2016.

Au cours de la concertation de Ouesso, les débats vont accrocher assurément sur les autres points devant contribuer également à l'amélioration de la gouvernance électorale, à savoir : l'introduction de la biométrie dans le processus et la question sur le redécoupage électoral imposé actuellement par la création des nouvelles communes et l'érection de deux villages en communautés urbaines.

Encore que, il faut le souligner, la question du découpage électoral a toujours divisé les acteurs politiques. Les opposants argumentent que le découpage électoral a été réalisé, par les pouvoirs publics, en tenant compte des départements favorables à la majorité présidentielle.

En outre, il convient de préciser que la participation de la Fédération de l'opposition (Frocad, Idc et Cj3M), du Front des partis de l'opposition congolaise aux assises de Ouesso n'est pas encore confirmée.

Roger Ngombé

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Les natifs de Kabo sollicitent la candidature de Landry Magloire Ndzanga

Les ressortissants du district de Kabo, département de la Sangha, ont invité Landry Magloire Ndzanga, à se porter candidat aux futures élections législatives. L'invite a été faite le 25 février à Brazzaville, au cours d'une assemblée générale.

Pour les natifs de ladite localité, l'objectif de cette rencontre était de préparer leur fils à affronter la vie publique. Ils ont par la même occasion remercié le ministère de l'Intérieur et le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso pour l'érection de Kabo en district. « Nous, ressortissants de Kabo et le comité de soutien du district qui porte le même nom remercions tous ceux qui ont contribué en faveur de l'érection de la localité de Kabo en district », a indiqué Landry Magloire Ndzanga, président du collectif

des natifs de Kabo. Au cours de cette rencontre, un bref rappel des origines historiques et des limitations géographiques de ce nouveau district a été fait.

En effet, la localité de Kabo a été créée en 1977 à la suite de la fermeture de la scierie Mbirou, appartenant à l'émigré Saculier. Elle a été érigée en district, le 16 décembre 2016, par une loi adoptée au Parlement, suite à une décision prise en Conseil des ministres.

Situé à 65 kilomètres de la préfecture de Ouesso, le nouveau district est limité au nord par la localité de Molongodi et le fleuve Likouala aux herbes, au sud par Pokola et Ouesso ainsi qu'à l'ouest par le Cameroun et enfin à l'Est par le département de la Likouala. La nouvelle entité administrative compte trois localités notamment Kabo Scierie, Bomassa et Nouabalé-Ndoki qui est plus réputé pour sa réserve de faune. « L'émigré du nom de Courtois est

le tout premier européen à habiter dans cette localité. La réserve de Nouabalé-Ndoki favorise le tourisme de plusieurs visiteurs. La forêt du district est très riche de plusieurs espèces de bois qui permettent à la société CIB de faire des exploitations. Cette même forêt regorge des espèces animales protégées par la loi », se sont réjouis les natifs de Kabo.

Deux voies de communication permettent d'accéder au district de Kabo, notamment les routes Kabo-Pokola et celle partant de Nouabalé-Ndoki à Bomassa.

Sur le plan démographique, le district de Kabo regorge les Congolais, les Camerounais, les Centrafricains et la communauté des autochtones. Au plan administratif, On signale la présence d'un poste de police, d'une brigade de gendarmerie et d'un Collège d'enseignement général.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTRICITÉ ET SANTÉ

La SNE passe au nettoyage de ses transformateurs

Réputés dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement, les Polychlorobiphényles (PCB) ont été détectés sur plus de 2000 transformateurs électriques de la Société nationale d'électricité (SNE). Un plan national de gestion de ces PCB vient d'être lancé pour les éliminer de manière écologique d'ici à 2028.

Des cadres et techniciens de la SNE ont été formés sur la gestion des PCB et des équipements les contenant, à l'issue d'un atelier organisé à Brazzaville du 21 au 24 février par le ministre de l'Environnement en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et le Fonds pour l'environnement mondial.

Sur la base d'un état des lieux établi sur tous les produits chimiques entrant dans la classification des polluants organiques persistants, dont les PCB, il s'en est suivi des séquences d'inventaires. Les études conduites par des experts ont montré les limites du Congo dans la gestion des polluants organiques persistants, pointant du doigt les équipements utilisés par la SNE et les sociétés pétro-



Photo de famille (Adiac)

lières. L'objectif principal de cet atelier de quatre jours, d'après Fatin Ali Mohamed, coordonnatrice internationale de l'Onudi, est de renforcer les capacités techniques des agents de la SNE, - qui sont des techniciens de terrain en contact avec les transformateurs électriques-, sur l'établissement des bases des données, les techniques d'échantillonnage tout en se protégeant contre ces produits toxiques.

« Il s'agit de montrer comment lubrifier et quanti-

fier les équipements à PCB, ainsi que comment recenser des réseaux de contamination. Ceci est une étape clé dans l'élaboration du plan d'élimination finale de ce polluant organique (PCB) et la gestion rationnelle pour la protection de la santé humaine », a indiqué Fatin Ali Mohamed de l'Onudi.

Du côté des autorités congolaises, l'on affiche une ferme détermination. Pour la ministre de l'économie forestière, du développement du-

rable et de l'environnement, Rosalie Matondo, la préservation de l'environnement est l'une des urgences du gouvernement.

« Le devoir du ministère c'est de former et sensibiliser les acteurs de terrain et la population pour lutter efficacement contre ce risque environnemental. C'est pourquoi, nous avons ciblé les cadres et techniciens de la SNE, car ce sont eux qui utilisent dans leurs transformateurs et équipements les PCB », a déclaré Rosalie

Matondo. C'est un processus qui est entamé après l'identification des particules. Seront créés un centre de traitement, ainsi qu'un atelier national devant accueillir les travaux de traitement de tous les produits chimiques. Les dirigeants de la SNE sont entièrement engagés dans cette voie, en témoigne son directeur général, Louis Kanoha Elenga. À en croire des experts locaux et onusiens, les PCB (selon leur teneur en chlore) sont des liquides plus ou moins visqueux dans l'eau, incolores ou jaunâtres, à forte odeur aromatique. La toxicité des polluants organiques PCB est variée selon les poids moléculaires et selon la configuration spatiale de leurs molécules.

L'engagement du Congo à éliminer les PCB s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les Polluants organiques persistants (POP) que le pays a souverainement signée en 2001. Cette convention fait obligation à chaque Etat-partie de détruire les PCB d'une manière écologiquement rationnelle.

Fiacre Kombo

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Une bouffée d'oxygène pour les voies navigables

Le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui sera lancé officiellement en mars prochain, permettra de financer certains projets d'entretien des voies navigables, a estimé le 23 février à Brazzaville, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gibert Mokoki.

«Le fonds bleu va permettre de financer certains projets d'entretien des voies navigables. Parce que cela nécessite beaucoup de ressources financières. Et, aucun Etat africain ne peut avoir les moyens d'entretenir seul les voies navigables. C'est une conjugaison de plusieurs forces»

«Le fonds bleu va permettre de financer certains projets d'entretien des voies navigables. Parce que cela nécessite beaucoup de ressources financières. Et, aucun Etat africain ne peut avoir les moyens d'entretenir seul les voies navigables. C'est une conjugaison de plusieurs forces»

aucun Etat africain ne peut avoir les moyens d'entretenir seul les voies navigables. C'est une conjugaison de plusieurs forces», a-t-il soutenu.

Hormis l'entretien des voies navigables, le secteur des transports fluviaux au

Congo, bien que libéralisé, se trouve également confronté à la réduction du nombre des unités fluviales. Le trafic fluvial a considérablement baissé au niveau du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS).

La création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a été annoncée l'année dernière par le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso, en marge des travaux de la COP22 à Marrakech au Maroc. Ce fonds promeut la valorisation des plans d'eau qui sont d'une grande utilité dans la production de l'hydroélectricité, l'approvisionnement en eau potable des populations, la pratique de l'aquaculture et l'irrigation de l'agriculture, ainsi que l'assainissement des cours d'eau.

La gestion des plans d'eau implique une étroite collaboration entre les différents départements ministériels, en vue d'une bonne mise en valeur des ressources hydrologiques nationales.

L'initiative du Fonds bleu pour le Bassin du Congo prévoit des subventions financières renouvelables, chaque année, à hauteur de 100 millions d'euros, soit plus de 65 milliards de francs CFA.

Deuxième poumon écologique planétaire, après l'Amazonie en Amérique Latine, le Bassin du Congo compte 220 millions d'hectares. La forêt congolaise représente 10% des forêts du Bassin du Congo.

Christian Brice Elion

INDUSTRIE

Le Congo entend construire une nouvelle cimenterie à Mafoubou/Taotao

Le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et la Banque de l'Exportation-Importation de l'Inde, en vue du financement de cette cimenterie, dans le département du Niari, a été adopté le 24 février, par l'Assemblée nationale.

L'accord de prêt signé le 25 février 2015 entre le gouvernement et la Banque de l'exportation-importation de l'Inde est arrêté à la somme de 55 millions de dollars américain. Il vise la construction, au village Mafoubou/Tao-Tao, dans le département du Niari, d'une nouvelle cimenterie, pour une durée de trois ans. Trois entreprises indiennes ont déjà soumis à l'appel d'offres lancé par cette banque indienne. D'après les termes de l'accord, ce prêt est octroyé à des conditions concessionnelles, notamment avec un faible taux d'intérêt de 1,75%, remboursable sur une durée de 25 ans, et un différé de 5 ans.

Cette cimenterie additionnelle dont le taux de production n'a pas été communiqué permettra au Congo non seulement d'accroître la production en ciment afin de le rendre accessible à tous, mais surtout l'approvisionnement du marché sous-régional.

En outre, les députés ont examiné et adopté à l'unanimité le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et

la Banque internationale, relatif au projet de développement urbain et de reconstruction des quartiers précaires. Ce projet de loi est un accord de prêt d'un montant de 80 millions de dollars américains, soit 48,16 milliards Fcfa, conclu le 7 décembre entre les deux partenaires.

Le montant global du projet est arrêté à la somme de 120 millions de dollars, soit 72,24 milliards Fcfa, cofinancé par la Banque mondiale à hauteur de 48,16 milliards Fcfa et le Congo à la somme de 24,08 milliards Fcfa. Cette dette, selon les termes de l'accord, sera remboursée sur 20 ans et s'effectuera par tranche semestrielle, payable chaque 15 avril et 15 octobre.

Ce projet vise le financement du projet « Développement Urbain et reconstruction des quartiers précaires » dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Il est subdivisé en composantes spéciales et les travaux à réaliser concernent la construction des voiries urbaines ; l'éclairage public ; le drainage des eaux pluviales ainsi que les travaux de protection de l'environnement et de lutte contre les érosions.

Soutenant ces deux projets de loi, le ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Olga Ingrid Ghislaine Ebouka-Babackas, a souligné l'importance de ces projets contribuant à améliorer le cadre de vie des congolais.

Firmin Oyé

FORMATION QUALIFIANTE

Des résultats du PDCE encourageants mais en deçà des objectifs

Le bilan à mi-parcours du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) fait au cours d'un atelier organisé les 23 et 24 février à Brazzaville est loin de satisfaire totalement les attentes du gouvernement congolais et de la Banque mondiale (BM) qui le cofinancent à hauteur de 32 millions de dollars, soit environ 17,600 milliards FCFA.

fet, ces derniers devraient bénéficier d'un programme de formation professionnelle, d'insertion professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat. Le PDCE ciblait également environ 1000 jeunes travailleurs des micros et petites entreprises devant profiter d'un programme de formation et de renforcement des compétences des entrepreneurs du secteur informel.

viron 1500 jeunes à des métiers tels que la soudure, la mécanique-auto, la menuiserie, l'électricité, la maçonnerie, la plomberie, la coupe-couture, la pâtisserie, la restauration et l'hébergement. « Ces résultats sont encourageants mais en deçà des objectifs fixés par le projet, très loin des ambitions que le gouvernement a pour la jeunesse congolaise, et sur-

visagées pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement devront être conduites selon une approche interministérielle, impliquant les trois ministères en charge des enseignements. De même, les ministères de la Fonction publique, de l'Agriculture, du Tourisme et ceux en charge des Technologies de l'information et de la communication. Ce qui permettrait au projet de devenir une plateforme d'échanges et de discussions sur les grandes questions du système éducatif et de formation du Congo.

positif d'appui et d'accompagnement à l'insertion des jeunes formés.

Faire du PDCE à terme un programme pluriannuel

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, s'est, quant à lui, félicité des efforts fournis tant par la BM, l'équipe du projet que par les prestataires de formation dans l'exécution du PDCE. Cependant, il a reconnu que beaucoup restait encore à faire. D'après lui, cette revue à mi-parcours arrive à point nommé car le gouvernement est en plein chantier d'élaboration de son nouveau plan de développement 2016-2021. « Malgré la conjoncture économique difficile de l'heure, l'ambition du gouvernement et celle du chef de l'Etat en matière de formation qualifiante des jeunes est inébranlable. Il s'agit de faire du PDCE à terme, un programme pluriannuel devant s'étendre sur l'ensemble des départements du pays et bénéficier à un nombre plus important des jeunes », a-t-il assuré.

Rappelons que le PDCE a été approuvé par le Conseil d'administration de la BM le 17 septembre 2013, la signature de l'Accord de financement et de la lettre de décaissement du projet s'est déroulée un mois après. La mise en vigueur du projet est intervenue, quant à elle, le 30 octobre 2014.

Parfait Wilfried Douniama



Le présidium des travaux ; crédit photo Adiac

Considéré comme l'une des composantes essentielles de la coopération Congo-IDA dans le domaine de l'éducation, le PDCE vise à promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables vivant en zones urbaines. Le but étant d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus. Le projet devrait bénéficier à 15 000 jeunes avec une répartition égale entre les hommes et les femmes dont environ 8 000 jeunes âgés de 17-30 ans vivant dans les zones péri-urbaines ou urbaines de Pointe-Noire et Brazzaville. En ef-

Seulement 1500 jeunes formés

Il concernait aussi environ 6 000 jeunes de 16-24 ans n'ayant pas terminé les études secondaires qui devraient apprendre auprès des maîtres artisans afin d'acquérir des compétences professionnelles pertinentes et pratiques. Le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, devrait de son côté, tirer profit de ce projet dans le renforcement de ses capacités techniques dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. Mais, selon la revue à mi-parcours, le projet a déjà formé seulement en-

tout insuffisants pour répondre à la demande croissante qui émane de tous ces jeunes. Les retards accusés par le gouvernement dans le décaissement de ses fonds de contrepartie risquent de compromettre la mise en œuvre de ce projet primordial pour les jeunes du Congo », a déploré le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa, dont l'institution a cofinancé le projet à hauteur de 10 millions de dollars, soit environ 5,500 milliards FCFA et le gouvernement congolais à 22 millions de dollars, soit environ 12,100 milliards FCFA. Selon lui, les différentes actions en-

Plus de 700 jeunes Brazzavillois reçoivent leurs attestations

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a remis le 25 février au siège de l'arrondissement 6 Talangai, les attestations de fin de formation à un échantillon des 735 récipiendaires issus de la première promotion

Le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale (BM) vise à former 15 000 jeunes dans trois sous-composantes. Mais actuellement près de 1500 jeunes ont été formés dont 735 à Brazzaville et 511 à Pointe-Noire. S'agissant de la sous-composante 1.1 relative à la formation professionnelle, insertion professionnelle, appui à l'entrepreneuriat des jeunes vulnérables, 72 jeunes Brazzavillois ont été formés dans les filières de mécanique générale, soudure, mécanique auto, électricité bâtiment et menuiserie. La sous-composante 1.2 « formation professionnelle pour les micros-entrepreneurs », a formé par vague 260 jeunes dans le domaine de la gestion des affaires. La sous-composante 1.3 a permis, quant à elle, de former 302 jeunes adolescents dont 191 jeunes filles âgées de 16 à 19 ans. Ils ont passé douze mois auprès de 43 maîtres artisans dans les filières de couture, coiffure, pâtisserie, soudure, mécanique auto, menuiserie, électricité bâtiment, carrelage, plomberie, transformation agro-alimentaire et maçonnerie.

Selon le coordonnateur du PDCE, Auxence Léonard Okombi, le taux

de décrochage est estimé entre 15 et 20%. Les causes sont : les cas de maladie et d'hospitalisation ; la reprise de la scolarité ; l'éloignement du centre de formation ; et les cas de grossesses. Il a également rappelé qu'après la remise des attestations de fin de formation, il restait la pertinente question d'accompagnement des bénéficiaires à l'insertion particulièrement ceux de la sous-composante 1.1.

Le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa, espère de son côté que, les récipiendaires seront insérés dans les différentes entreprises ou vont créer leurs propres emplois. Djibrilla Issa a en effet insisté sur le fait que l'éducation et la formation professionnelle devraient être pertinentes afin de pouvoir permettre aux jeunes d'être collés au marché du travail. Il a, au nom des différents partenaires techniques et financiers, exprimé leur disponibilité quant à accompagner le Congo pour renforcer les actions à mener dans le cadre de la stratégie de sa feuille de route.

Présidant la cérémonie, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a rappelé que les récipiendaires ont

été sélectionnés parmi les vulnérables de Brazzaville et venaient de tous les arrondissements et quartiers. « Ce sont 735 jeunes filles et



Photo de famille des jeunes apprenants en fin de formation (adiac)

garçons qui reçoivent ce jour les attestations de fin de formation. Ils viennent donc se joindre aux 511 jeunes formés à Pointe-Noire dans le cadre de ce même projet. C'est donc un contingent de plus de 1200 jeunes que le PDCE vient de déverser sur le marché de l'emploi avec pour certains l'ambition de devenir entrepreneurs, donc employeurs potentiels », a-t-

il déclaré, sollicitant la BM d'augmenter l'enveloppe y relative.

Prochaine campagne d'enrôlement prévue en avril

Il a, par ailleurs, assuré les bénéficiaires que les attestations de fin de formation reçues ne

constituaient qu'une symbolique avant la délivrance des certificats de qualification professionnelle qui est une reconnaissance du gouvernement d'une part mais des organisations patronales d'autre part. Le ministre a, enfin, invité les différents administrateurs maires de Brazzaville à s'impliquer pleinement dans la sensibilisation et la mobilisa-

tion des jeunes vulnérables de leur entité administrative. Ceci à travers des relais communautaires en vue de l'enrôlement des jeunes dans les prochains corps prévus courant le mois d'avril.

« J'insiste particulièrement pour que tous les jeunes vul-

néralles éligibles de tous les arrondissements de Brazzaville, sans distinction aucune, soient représentés dans le projet et ce dans le respect bien entendu des procédures de sélection retenues. Le PDCE est assurément une opportunité à saisir », a conclu le ministre Fylla.

P.W.D.

JOURNÉE NATIONALE DE LA JEUNESSE

Lancement du thème 2017 de l'Union Africaine

Les festivités liées à la célébration de la Journée nationale de la Jeunesse ont été lancées le 24 février dernier à Brazzaville. Cette année la commémoration coïncide avec le lancement du thème consacré à l'année 2017 par l'Union africaine.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga a indiqué que le Congo célèbre le 28 février de chaque année la journée nationale de la jeunesse instituée en 2001, à l'issue de la première conférence générale de la jeunesse organisée du 23 au 28 février de la même année à Brazzaville. « Cette année, la commémoration de cette journée revêt un caractère particulier du fait qu'elle est couplée au lancement au niveau national du thème consacré à l'année 2017, à savoir : « Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse », a-t-elle précisé.

La journée nationale de la jeunesse est un moment essentiel dans la vie de la jeunesse congolaise en ce qu'elle permet d'évaluer l'impact des politiques mises en place pour elle, cerner les actions majeures du gouvernement en faveur des jeunes. C'est l'occasion de lui rappeler sa responsabilité dans la construction et le développement du Congo, a-t-on appris.

Pour sa part, la représentante du FNUAP au Congo, Barbara Laurenceau, a déclaré que, « la jeunesse africaine est un potentiel formidable, une priorité pour tous. Le nombre de jeunes n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire de l'humanité au Congo, pratiquement trois personnes sur cinq ont moins de 24 ans ». Prenant la parole au nom de la jeunesse, Medina Zola a souligné l'importance de cette rencontre qui contribuera à rassurer la jeunesse. Elle a promis prendre une part active à toutes les activités pré-ludes à la célébration du 28 février. S'adressant aux décideurs, elle a dit que les jeunes souhaitent être portés sur les

épaules des géants qu'ils sont aujourd'hui ; qu'ils se préparent à les supplanter valablement demain. Citant Jules Verne dans Voyage au Centre de la terre, la représentante des jeunes a déclaré, « tant que la chair palpète, tant que le cœur bat, un homme doué d'intelligence ne peut faire place au désespoir ».

La cérémonie de lancement du thème 2017 de l'Union africaine a été patronnée par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo qui a réaffirmé l'intérêt particulier de cette manifestation. « La jeunesse est pour la société, ce que la sève est pour l'espèce végétale vivifiante et régénératrice. La jeunesse réalité

sociologique, acteur et facteur des évolutions politiques, économiques, intellectuelles, technologiques, culturelles, réservoir potentiel et inépuisable des intelligences, de créativité et de modernité ».

Notons qu'en marge de la cérémonie, il a été procédé à la remise des attestations et des chèques à cinq jeunes méritants ayant reçu une formation sur l'entreprenariat. C'est une innovation qui vise à encourager ceux qui ont fourni plus d'efforts en présentant les meilleurs projets, suivi d'une cérémonie de lâchage des ballons. Le tout a été couronné par un débat intergénérationnel entre plusieurs membres du gouvernement et les jeunes.

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Des bourses d'études octroyées à deux meilleurs élèves

L'Union mondiale des collèges (UWC) a octroyé, le 25 février, deux bourses d'études aux meilleurs élèves du test de sélection d'entrée aux Collèges UWC au titre de l'année scolaire 2016-2017.



Une vue des récipiendaires (DR)

La sixième sélection des élèves à la bourse UWC a été organisée le 24 février, par le comité national de cette Union en vue de déceler les meilleurs élèves qui soigneront l'image du Congo à l'extérieur, ont expliqué les organisateurs.

Au total, quinze élèves dont cinq garçons et dix filles ont été présents à ce concours sur les vingt-trois inscrits sur la liste. A l'issue de ce test, l'élève Duclos Ngolo de l'établissement Mère Mfoulou en classe de terminale A et Triny Blanche Efang du lycée technique en classe de première des sciences ont été déclarés admis. Duclos Ngolo poursuivra ses études au Collège UWC Changshu en Chine. Tandis que Triny Blanche Efang aux Etats-Unis au Collège UWC USA.

L'examen a porté sur les épreuves suivantes : l'anglais, le français et la culture générale. Ce concours a regroupé les meilleurs élèves de quinze établissements publics et privés selon le choix des responsables de ces établissements. Outre les établissements, le concours intéresse également les confessions religieuses ; les orphelinats et les familles souhaitant présenter leurs enfants.

Peu avant la remise des bourses ; le vice-président de l'UWC, Mangouleh-Beoleh a rappelé le nombre des bénéficiaires de ces bourses ; les missions et la vocation de l'UWC. Selon lui, treize étudiants congolais ont été déjà bénéficiaires de différentes bourses dans les écoles du mouvement international UWC.

Ils ont été respectivement envoyés en Chine, Norvège, Italie ; aux Pays-Bas ; Etats-Unis et au Pays des Galles. « Ces élèves pour la plupart ont accédé avec succès aux grandes universités du monde, après l'obtention du Baccalauréat International, ce qui fait la fierté des parents et du Comité national en particulier ; du Congo en général », a-t-il indiqué. Dans ces missions, poursuit-il, l'éducation est une force de l'UWC pour unir les peuples, les nations et les cultures, en vue de la paix et un avenir durable.

Lydie Gisèle Oko

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Les résultats préliminaires bientôt disponibles

Le 16 mars prochain, le cabinet Expertise France rendra publiques les premières études en vue de la mise en place d'une Caisse d'assurance maladie universelle au Congo.

Après six mois, avec l'appui financier de l'Agence française de développement, le cabinet Expertise France a livré les résultats préliminaires de ses travaux devant le comité de pilotage. La séance du 24 février a permis aux experts de récolter, pour complément de dossiers, des propositions et recommandations avant leurs validations. Sur six étapes de la mise en œuvre du projet d'Assurance maladie universelle, deux étapes seront lancées. Il s'agit de l'étude sur le panier de soins et du coût associé, ainsi que sur la réglementation des actes de santé. Cette rencontre a consacré la restitution des deux études citées en attendant leur validation par l'équipe des experts nationaux.

« Dans les 15 jours qui viennent nous allons remettre à la partie congolaise nos propositions définitives. Effectivement, nous avons fait depuis le début de la mission, la tournée des structures privées et publiques de tous niveaux à Brazzaville, Pointe-Noire et dans le Kouilou. Il y a une grande disparité partout entre les différentes structures qu'elles soient publiques ou privées. Et c'est pour cela que dans notre rapport nous préconisons un vrai programme, qui devra s'étendre sur une longue durée de 5 à 10 ans d'aides et d'accompagnement des structures. Ce sera nécessaire pour les amener à être en conformité avec les normes et exigences, nécessaires en ce type d'activités touchant à l'humain », a fait savoir André Aoun, un expert à Expertise France.

Selon les experts, les premières propositions ne sont pas favorables concernant l'accès aux soins, le taux de fréquentation des Centres de santé intégrés étant de l'ordre de 20%.



Le Comité de pilotage (DR)

Ils ont également noté dans leur rapport : l'accès limité des populations aux soins médicaux ; une couverture encore insuffisante au Centre de santé intégré (CSI) ; une faible qualité de soins ; une disponibilité limitée des médicaments ; un défaut de financement public ; une insuffisance dans la mise en place des programmes de gratuité...

En attendant leur validation, ce régime intègre trois dimensions prioritaires à savoir : la santé mère-enfant ; les maladies transmissibles et tropicales négligées, ainsi que les maladies non transmissibles qui prévoient un traitement curatif complété par une dimension préventive. « Tout Congolais devrait bénéficier de deux consultations par an dans un CSI », a noté Alain Letourmy, chef de mission du cabinet Expertise France, et d'ajouter : « Ce panier de soins va s'appuyer sur le secteur public de soins. Néanmoins, la mobilisation dans l'ensemble de l'offre paraît nécessaire et si le secteur public renforcé est l'acteur principal, il devra être secondé par le secteur privé, le secteur de santé des armées ».

Le panier se présente en deux niveaux : un panier solde, c'est-à-dire des prises en charge de situation qui se feront à 100% sans ticket modérateur de la mère et l'enfant, ainsi que des maladies nutritionnelles. Il prendra également en charge certaines maladies transmissibles et tropicales telles que : le paludisme ; le VIH/Sida ; la tuberculose et la prise

en charge de certaines maladies non transmissibles comme l'hypertension artérielle et le diabète. Cette prise en charge est applicable tant pour la santé mère-enfant que pour les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles. Et un panier dit complémentaire pour lequel sera exigé un ticket modérateur, dont les montants n'ont pas encore été fixés, concernera les maladies transmissibles et non transmissibles.

Le ministre du Travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, a annoncé la réalisation des projets de décret pour la mise en place et l'opérationnalisation du régime d'assurance maladie universelle. « C'est une étape majeure qui nous permet de considérer que nous pouvons être dans le calendrier approprié pour la mise en place de la Caisse d'assurance maladie universelle bientôt », s'est réjoui André Aoun.

La Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) est un établissement public doté d'une autonomie financière. Elle aura pour mission la gestion du régime et la prise en charge des soins de santé. Ce régime sera financé par les cotisations des employeurs et travailleurs du secteur privé, des indépendants, de l'Etat employeur et des agents de l'Etat, des pensionnés... Il sera remis à toute personne occupant un emploi salarié, un livret de travail et d'assurance comportant un numéro de matricule pour éviter la fraude.

Josiane Mambou Loukoula



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**DUBAÏ À 2,
C'EST POSSIBLE
AVEC LA PROMO
TO SEPELA**

Jusqu'au **15 Avril**, atteins ton objectif journalier de consommation et gagne* un voyage, du cash ou un **Smartphone**.

AG Partners

*Par tirage au sort



CENTRAFRIQUE

Des organisations internationales condamnent les violences du FPRC et de l'UPC

La communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (Cééac), l'Union africaine (UA), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Union européenne (UE) et l'Onu ont fait de leur préoccupation sur la situation sécuritaire en Centrafrique, en particulier dans les préfectures de la Ouaka et de la Haute-Kotto.

Les cinq organisations ont condamné les dernières violences perpétrées par le Front populaire pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et ses alliés, ainsi que par le Mouvement pour l'unité et la paix en Centrafrique (UPC), qui ont causé de lourdes pertes parmi les populations civiles, aggravant ainsi une situation humanitaire déjà alarmante, indique un communiqué.

Elles félicitent la Minusca pour son action en vue de « protéger des civils et aider à mettre fin aux violences dans les zones menacées par les belligérants ». Elles rappellent que toute attaque contre la population civile, le personnel des Nations unies et des organisations humanitaires « est passible de poursuites judiciaires, conformément à la législation centrafricaine et au droit international, et saluent les mesures prises en vue du fonctionnement effectif de la Cour pénale spéciale ».

Pour ces organisations, « seul le dialogue, dans le respect de l'ordre constitutionnel et démocratique, permettra de trouver des réponses appropriées et durables aux préoccupations légitimes des différents acteurs centrafricains concernés ». Elles ont souligné l'importance de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation et ont exprimé leur engagement à travailler « ensemble à l'aboutissement de cette initiative, en appui aux efforts du président Faustin Archange Touadéra, visant à promouvoir durablement la réconciliation et une gouvernance inclusive dans le prolongement des conclusions du Forum de Bangui ». Elles ont enfin rappelé que les groupes armés qui se livreraient à de nouvelles violences courent le risque de s'exclure, d'eux-mêmes, de l'Initiative africaine et s'exposent à des sanctions internationales additionnelles.

Noël Ndong

La Minusca pilonne un groupe lourdement armé

La Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca) a annoncé avoir bombardé dimanche un groupe « lourdement armé » près de Bambari (centre), la deuxième ville de Centrafrique.

« Une quarantaine d'éléments de la coalition dirigée par le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), lourdement armés avec des AK47 et des RPG, a été localisée dimanche matin à quelques kilomètres au nord de la ville de Bambari, préfecture de la Ouaka (centre de la République centrafricaine) », a indiqué la Minusca dans un communiqué. « La Minusca est intervenue entre 8h00 et 10h00 du matin pour stopper la progression offensive de la coalition. Le bilan de cette opération aérienne n'est pas encore connu », précise la source. La force onusienne a saisi cette occasion pour mettre à nouveau en garde la coalition contre « toute tentative de porter la guerre à Bambari et rappelle qu'elle utilisera tous les moyens à sa disposition pour éviter une escalade de la violence qui mettrait en péril la vie des populations civiles ».

Rappelant que Bambari a été déclarée « ville sans groupes armés » suite au départ du chef de l'UPC et d'autres chefs de groupes armés tels que Gaétan et Tarzan, la Minusca a indiqué qu'un déploiement conjoint décidé par les autorités légitimes centrafricaines est en cours afin d'établir l'autorité de l'Etat à Bambari.

« Il ne saurait donc y être toléré toute autre force que celle voulue par l'Etat centrafricain. En conséquence, la présence des éléments de la coalition du FPRC à Bambari constituerait une violation flagrante du droit national et international ».

« Il ne saurait donc y être toléré toute autre force que celle voulue par l'Etat centrafricain. En conséquence, la présence des éléments de la coalition du FPRC à Bambari constituerait une violation flagrante du droit national et international », a-t-elle souligné. La Minusca a, par ailleurs, rassuré de sa « détermination à œuvrer aux côtés

des autorités légitimes centrafricaines pour restaurer l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national ».

La région de Bambari a été le théâtre, ces dernières semaines, d'affrontements entre deux factions rivales de l'ex-milice de la Séléka: le FPRC et l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC), au détriment des populations civiles.

La Centrafrique, rappelons-le, peine à se relever du conflit provoqué par le renversement en 2013 du président François Bozizé par la coalition de la Séléka prétendant défendre les droits des 20% de musulmans, entraînant une contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes. Ce conflit a fait des milliers de morts et des centaines de milliers de réfugiés. L'intervention de la France et des Nations unies a permis l'élection d'un nouveau président en la personne de Faustin Archange Touadéra il y a un an, et le retour d'un calme relatif dans la capitale Bangui. Les groupes armés restent cependant actifs dans l'intérieur du pays, principalement pour le contrôle des ressources (bétail, or, diamants...).

Nestor N'Gampoula

CAMEROUN

Installation des responsables du Centre interrégional de coordination

Il a été procédé à Yaoundé (Cameroun), à l'installation des responsables statutaires du Centre interrégional de coordination (CIC) des questions de sûreté et de sécurité maritimes.

L'événement a eu lieu en présence des représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), de la CEDEAO et de la Commission du golfe de Guinée (CGG), ainsi que du ministre camerounais des Relations extérieures (Minrex) Lejeune Mbella Mbella, du ministre camerounais délégué à la Défense Joseph Beti Assomo, le secrétaire général de la CEEAC Ahmad Allam-Mi, ainsi que de certains responsables d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale et du golfe de Guinée et des experts.

L'objectif est de mettre en place des solutions innovantes de lutte contre la criminalité transnationale, la piraterie maritime et d'autres actes illicites en mer du côté du golfe de Guinée. Cette criminalité a des effets déstabilisateurs. Les nouveaux responsables du CIC ont prêté serment en vue d'assurer la mise en œuvre de la stratégie régionale en matière de sûreté et de sécurité maritimes. La vocation du CIC est de renforcer les activités de coopération et de coordination de mutualisation et d'inter-opérabilité des systèmes. Ce qui répond à un besoin de veille sécuritaire, d'alertes sur les risques sécuritaires sur la façade maritime du golfe de Guinée.

L'accent a été mis sur la collecte, la coordination et le partage de l'information et du renseignement sécuritaire entre les Etats membres ; l'harmonisation des textes liés au droit maritime et à l'environnement. Le secrétaire général de la CEEAC, également président du comité de coordination du CIC, s'est dit conscient du fait que « l'opérationnalité et l'efficacité du CIC resteront vaines si l'architecture de sûreté et de sécurité maritimes de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale n'est pas fonctionnelle ». Il a appelé à l'accélération de la mise en place des centres d'opérations maritimes, des centres multinationaux de coordination pour les différentes zones du golfe de Guinée, ainsi qu'au fonctionnement du Cresmac et du Cresmao. Puis il a invité les partenaires à accroître leur appui multiforme.

Concluant : L'installation des responsables statutaires du CIC permet d'écrire « une nouvelle page de l'histoire de la sécurité de l'espace maritime du Golfe de Guinée ».

N.Nd.

VIE DES PARTIS

La gauche italienne en zone de turbulences

Un nouveau parti de gauche est né: le mouvement des Démocrates progressistes, DP, et s'est détaché du Parti Démocratique (PD).

Le secrétaire général Matteo Renzi qui démissionne ; le Parti démocratique implose ; l'annonce de la création d'un nouveau mouvement dit des Démocrates progressistes : la gauche italienne n'échappe pas à la malédiction endémique d'une gauche d'Europe à la veille de toute élection. La guerre des égos a fini par avoir raison du Parti démocratique, le PD, que le secrétaire général sortant Matteo Renzi avait conduit à des scores jamais égalés lors des élections européennes de mai 2014 (plus de 40% des voix).

Mais ce capital n'a cessé depuis de se disloquer à force de querelles intestines ayant déjà conduit à affaiblir le PD au cours d'un référendum constitutionnel, en décembre dernier, et auquel M. Renzi avait eu l'imprudence de lier son avenir politique. Entre ceux, à l'intérieur du parti, qui lui reprochent un égo surdimensionné et la vieille garde qui n'entend pas se faire toute petite ni rentrer dans les rangs, le Parti démocratique ne cesse de sombrer. Lui qui avait

déjà été la cause de la chute du gouvernement d'un gros ténor comme Romano Prodi, en janvier 2008, n'en finit pas avec les règlements de compte internes. Alors qu'il était déjà le résultat de dissensions précédentes au sein de différentes dénominations de gauche.

Cette fois, les choses ne prennent pas un cours différent. L'aile gauche du PD a fini par se détacher pour créer le DP pour, assurent ses principaux animateurs, renouveler la gauche. « Nous voulons construire un mouvement ouvert qui soit aussi le début du renouveau du centre-gauche car nous ne renonçons pas au projet d'une grande force unitaire du centre-gauche », comme l'Olivier, la coalition conduite par Romano Prodi et qui avait remporté les législatives en 1996 et de 2006, affirme le manifeste du nouveau parti.

Les fondateurs de ce nouveau mouvement affirment que par leur geste la gauche retrouvera son chemin de vertu, l'éloignant d'une dérive droitiste dont ils accusent M. Matteo Renzi. Dans une attaque à peine voilée contre lui, les tenants du DP affirment vouloir « reconstruire un centre-gauche plu-

riel, qui ne soit pas suffoqué par les ambitions du leader et par la prétention arrogante d'une autosuffisance qui porterait inévitablement nos adversaires à la victoire ». Les principaux représentants de ce nouveau mouvement sont Roberto Speranza, ancien chef des députés du PD, Enrico Rossi, président de la région Toscane, Pier Luigi Bersani, ancien secrétaire général et l'ancien Premier ministre Massimo D'Alema, bête noire de M. Renzi. Ils sont tous animés du désir de tourner le dos au PD ancienne formule.

Mais ils affirment dans le même temps que leur cible principale reste la droite. Et qu'ils poursuivront leur soutien au gouvernement (de centre-gauche) de M. Paolo Gentiloni, malgré tout. « Nous sommes ici car nous avons un adversaire, la droite et la dérive populiste, que nous pouvons battre seulement en construisant une gauche », a souligné Enrico Rossi. A rappeler que Paolo Gentiloni a succédé à M. Matteo Renzi comme Premier ministre, dont il fut le ministre des Affaires étrangères. Le DP affirme qu'il soutiendra ce gouvernement jusqu'à ce qui devait être la fin normale du mandat de Matteo Renzi, en février 2018.

Lucien Mpama



TRU BLU

TRU SPA

OUVERTURE DU
M'BAMOU HEALTH CLUB & SPA
LE 1^{ER} MARS 2017

MASSAGES VISAGE & CORPS
CENTRE DE REMISE EN FORME
PISCINE – COURS D'AQUAGYM

Réservations en avance au 05.803.60.69
reservations.brazzaville@radissonblu.com

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL, BRAZZAVILLE

Avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo

T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com

www.radissonblu.com/hotel-brazzaville

Ouverture du M'Bamou Health Club & Spa, au Radisson Blu Brazzaville

Le Radisson Blu M'Bamou Palace Hotel, Brazzaville est heureux de vous accueillir dans son nouvel espace, réservé à votre bien-être.

Combinant activités sportives et détente, le M'Bamou Health Club & Spa propose une grande diversité de services.

Il compte un centre de remise en forme, un sauna, un hammam, un jacuzzi et une piscine à débordement, ainsi qu'un espace dédié aux massages et soins.

Il dispose également d'un bar à jus, où vous sont proposées des boissons rafraîchissantes.

Ceci permettant aux clients, d'éliminer plus vite toutes les toxines qui se sont accumulées durant l'effort ou les soins.

Cependant l'accès au sauna, hammam et jacuzzi est réservé aux clients de l'hôtel et du Spa.

Concernant les massages, le Spa est composé de cinq salles de massage, dont une prévue pour les couples.

Six types de massages y sont proposés, avec des techniques diverses et variées, comme le massage chinois ou le Shiatsu, originaire du Japon.

Un circuit détente et soins est également proposé aux clients du Spa.

Vous pourrez alors vous faire choyer toute la journée par deux masseurs professionnels, qui ont chacun leur spécialités.

Ils sont notamment habilités à exercer des massages pour les sportifs, et à manipuler les femmes enceintes.

Les massages peuvent être réalisés à sec ou à l'huile, sur futon japonais au sol ou sur table.



La piscine à débordement est composée de trois bassins dont un pour enfants. Elle donne une vue imprenable sur le fleuve Congo et Kinshasa.

L'accès à la piscine est quant à lui ouvert au public, des tarifs journaliers et mensuels vous sont présentés.

Un Brunch à volonté avec animations musicales et accès à la piscine, est proposé aux clients tous les dimanches.

Le jacuzzi est un espace de détente et de relaxation.

Quelques bougies autour de vous, un parfum d'ambiance et vous pouvez alors profiter tranquillement de cet instant.

Le jacuzzi, le hammam et le sauna, ont une capacité limitée à quatre personnes maximum à la fois.

Vous avez donc la possibilité de venir vous détendre en famille ou entre amis.



Le centre de remise en forme du M'Bamou Health Club & Spa dispose de 18 machines de haute performance, notamment des tapis de course, des vélos, des cross trainer, et des appareils de musculation.

Il met aussi à votre disposition,

un coach sportif le matin et le soir. Ce dernier vous aide pendant vos exercices et vous établit un programme adapté à vos besoins.

Le coach est votre guide, il veille également à l'utilisation adéquate des machines.



Accès au Spa uniquement sur réservation:
Tel: +242.05.803.60.69

Adresse e-mail:
reservations.brazzaville@radissonblu.com

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'armée allemande renforce sa présence au Mali

L'Allemagne, qui avait envoyé des troupes au Mali au lendemain des attentats de Paris en novembre 2015, est désormais l'une des nations phares de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), forte de 12.000 hommes. Son armée vient de dépêcher huit hélicoptères et plusieurs centaines d'hommes à Gao (Nord).

Cette décision emblématique de la montée en puissance européenne que la France appelle de ses vœux en Afrique prouve la volonté de l'Allemagne de rester aux avant-postes de la défense européenne sur le continent africain.

Quatre hélicoptères de transport NH90 aux couleurs allemandes stationnent sur le tarmac de l'aéroport de Gao depuis quelques jours. Transformé en camp re-

tranché de l'ONU et de la force française Barkhane, fer de lance de la lutte antiterroriste au Sahel, cet aéroport accueillera en début mars quatre autres hélicoptères de combat Tigre qui assureront leur sécurité rapprochée et participeront à des missions de reconnaissance, au côté de blindés légers et drones allemands.

Le chef du contingent allemand, le lieutenant-colonel Marc Paare, a estimé que l'engagement au Mali s'inscrit dans une volonté de Berlin d'assumer plus de responsabilités au plan international. « Ces missions de reconnaissance sont notre principale contribution à la Minusma », la mission de paix de l'Onu au Mali, a-t-il expliqué.

L'Allemagne, qui a positionné deux avions de transport militaires Transall à Niamey, pourrait

aussi participer au financement de la force commune que cinq pays de la région (Niger, Mali, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie) veulent mettre en place pour combattre les groupes terroristes. Les Européens pourraient aussi poser la « première brique », celle d'un état-major permanent pour ces forces africaines mixtes, souligne-t-on de source militaire française. « Ce que nous voulons, c'est que les pays européens nous donnent les moyens (...) Comme ça ils vont faire l'économie des vies de leurs soldats », a suggéré le président tchadien Idriss Déby Itno.

Passé de 150 à 800 hommes en quelques mois, le contingent allemand atteindra près de 1.000 bientôt. Il constitue le plus gros déploiement de la Bundeswehr à l'étranger, devant la mission en

Afghanistan. Son mandat a été prolongé en début d'année par le Parlement allemand jusqu'en janvier 2018. Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, qui était en tournée auprès de la force Barkhane a salué l'envoi de renforts allemands au Mali. « L'engagement des alliés européens est fondamental (...). Ce déploiement constitue un acte de volontarisme et de solidarité à notre égard », s'est-il félicité.

Les djihadistes gardent jusqu'à maintenant un important pouvoir de nuisance au Mali et dans les pays voisins même s'ils ont été mis en déroute dans le nord du pays au début de l'opération française Serval. D'ailleurs, deux attentats suicides ont frappé dernièrement le secteur de l'aéroport de Gao, dont l'un, le 18 janvier, a fauché des dizaines de soldats maliens et

ex-rebels réunis dans un campement pour des patrouilles mixtes. Intervenue au Mali en 2013, pour chasser les djihadistes de la partie nord de ce pays, la France n'a de cesse de réclamer depuis davantage d'engagement européen contre le terrorisme au Sahel, une menace pour la sécurité qui s'étend jusqu'au nord de la Méditerranée.

La Minusma reste la mission la plus coûteuse en vie humaines depuis la Somalie en 1993-1995, avec plus de 70 Casques bleus tués par des attaques de djihadistes. Cette force est avant tout chargée de sécuriser les populations et veiller à la mise en œuvre des accords de paix de 2015. Manquant de blindés et bridée par le peu de motivation de certains contingents à sortir sur le terrain, elle peine toujours à remplir sa mission.

Nestor N'Gampoula

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°003/FRCON/2017

Date de publication : 28 février 2017

Date limite de dépôt des candidatures : 10 mars 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/PRC/3503 « Appui à la actualisation du Plan Directeur de la Recherche Agricole », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en République du Congo lance cet avis de vacance de poste pour recruter :

I. Un(e) Consultant(e) National(e) en Communication Institutionnelle

Lieux d'affectation : Brazzaville

Durée du contrat : 2 mois.

1. DESCRIPTIONS DU POSTE

Sous la supervision directe et opérationnelle de la Représentante de la FAO au Congo et technique du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique Centre (SFC) et en étroite collaboration avec l'institut national de Recherche Agronomique (IRA) le/la Consultant(e) national(e) aura pour mission de :

- Identifier les structures partenaires de l'IRA disposant des informations du secteur de la recherche agricole (Administrations publiques et privées, Instituts de recherche, Etablissements d'enseignement, ONG, etc.);
- Faire un diagnostic approfondi du système de collecte et de diffusion des informations/données de la recherche agricole, y compris des ressources humaines, matérielles et financières;
- Elaborer une stratégie de communication pour l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).
- Elaborer le plan de communication pour l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).
- Proposer les outils de communication pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication de l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).

2. PRODUITS ATTENDUS DU CONSULTANT(E)

- Un rapport du diagnostic approfondi du système de collecte et de diffusion des informations/données de la recherche agricole, y compris des ressources humaines, matérielles et financières;
- Un document de la stratégie de communication pour l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).
- Un document du plan de communication pour l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).

- Un document de proposition des outils de communication à utiliser pour la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication de l'Institut national de Recherche Agronomique (IRA).

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Diplôme universitaire en Sciences et Techniques de la Communications ou équivalent;
- Excellente aptitude en communication orale et écrite en français;
- Une expérience poussée dans le domaine de la communication institutionnelle, notamment dans l'élaboration des stratégies et plans de communication;
- Bonne capacité d'adaptation, avec une organisation solide et des compétences de coordination;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité de travailler sous pression;
- Respect et adaptation en matière de culture genre, religion, race, nationalité et âge.

II. COMPOSITION, DATE ET LIEUX DE DEPOT DES CANDIDATURES

- Les dossiers de candidatures doivent être constitués de :
 - Une lettre de motivation à adresser Madame la Représentante de la FAO;
 - Un PHF ou P 11 à retirer à la FAO ou à télécharger sur le site : www.fao.org/fileadmin/user_upload/Employment/ADM11f.doc

NB : Vous pouvez vous enquérir des conseils pour le remplissage du PHF en allant sur le lien : www.fao.org/fileadmin/user_upload/.../docs/CONSEILS_GS.pdf

- Un Curriculum Vitae;
- Les copies des diplômes et, si possible, les certificats de travail des précédents employeurs.
- Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé, en précisant sur l'enveloppe la mention « AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 003/FRCON/2017 » et « l'intitulé du poste »;
- La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 10 mars 2017;
- Les dossiers doivent être déposés à la réception de la Représentation de la FAO, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 14h00, ou par e-mail à :
 - A : FAO-CG@fao.org
 - Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N°003/FRCON/2017.

Brazzaville, le 27 février 2017



Fantasy
Centre de loisirs



Parc de loisirs
Restaurant
Salle de cinéma
Terrain de basket
Salle d'anniversaire;
Salle de musique;
Salle de jeux vidéo;
Salle de danse;
Coin des tout petits; etc.

Réouverture
le 1^{er} mars 2017

06 647 85 85
e-mail : infos.fantasvas@gmail.com

98, rue Charles FAUCAULT
(à côté de Brazza Hôtel, derrière la poste).

DISTINCTION

Huppert Malanda, lauréat du Prix Aimé Césaire de poésie de la société des poètes français, à Paris

C'est le 1er février que le jury des prix de poésie de la Société des poètes français (SPF) a publié, à Paris, le palmarès des poètes lauréats primés par leur illustre institution pour cette année 2017. Le Congolais Huppert Malanda a été distingué pour son recueil de poème intitulé « L'aube des insurrections perlières ».

Décerné pour la première fois, ce prix prestigieux, dont le poète congolais est le tout premier récipiendaire, rend hommage à Aimé Césaire qui a été unanimement reconnu comme étant le plus grand poète noir du vingtième siècle. Cette distinction ne fait qu'appuyer l'appréciation de madame Arlette Chemain Dégrange, professeur émérite et spécialiste de la littérature africaine, qui considère Huppert Malanda comme le digne héritier des plus grands écrivains du Congo,

La SPF est la plus ancienne association liée à la poésie et la plus prestigieuse en France. Elle est fondée depuis 1902 à l'occasion du centenaire de la naissance de Victor Hugo par José-Maria de Heredia, Sully Prudhomme et Léon Dierx. Cette société d'utilité publique a pour mission principale de créer et de renforcer les liens d'amitiés et culturels entre tous les poètes francophones par le biais de ses vingt-cinq délégations dans l'espace francophone. Elle encourage la vocation poétique et rend hommage

aux illustres poètes disparus de toute nationalité ayant illustrée la langue française, en entretenant leur souvenir.

Editrice de poètes contemporains depuis 1998, la SPF gère une librairie-galerie ; l'espace Mompezat, installé au 16, rue monsieur le Prince dans le sixième arrondissement de Paris. Chaque année, elle décerne des prix poétiques. Et pour cette année 2017 la SPF a décerné des prix à plusieurs récipiendaires dont le Congolais Huppert Malanda.

Il s'agit des prix : grand Prix de la SPF ; Prix Victor Hugo ; Prix Léon Dierx ; Prix José-Maria de Heredia ; Prix Sully Prudhomme ; Prix Auguste Dorchain ; Prix Louis Aragon ; Prix Charles Baudelaire ; Prix Jean Cocteau ; Prix Paul Eluard ; Prix Théophile Gautier ; Prix Jean Giono ; Prix Alphonse de Lamartine ; Prix Charles Peguy ; Prix Arthur Rimbaud ; Prix Claude Roy ; Prix Paul Verlaine. Alors que des diplômes d'honneur de la société des poètes français ont été décernés à la Belge Chantal Demeter et aux poètes Fran-

çais Marie Derley, Marie Gagnon, Henri Gauthier, Eliane Hurtando, Françoise Kerleau, Noël Metallier, et Nicole Metivier.

Notons que la cérémonie de remise des prix aura lieu, le 27 mai 2017, à l'occasion de l'assemblée générale de la SPF.

Interrogé à propos de ce prix, le poète congolais Huppert Malanda a déclaré que « L'aube des insurrections perlières », est son poème d'appartenance au soubassement du Bassin du Congo ; son inlassable bonheur d'appartenir à la spumosité du majestueux Congo, parce que l'avenir est à polir entre mémoire et espérance, du fait que le plus court chemin vers le progrès est celui qui passe par l'accomplissement de la liberté... Avant d'avouer qu'il appartient à la notoriété d'un fleuve qui coule vers le ciel.

Dans ce long poème de 65 pages écrit à la manière du « Cahier d'un retour au pays natal » d'Aimé Césaire, Huppert Malanda qui prend possession de son humanité ouvre son poème à travers la prière suivante :



Huppert Malanda (DR)

« Que la lune fleurisse mon cœur d'affections incandescentes !
Que la lune refonde les perles de ma mémoire orangeuse !
J'appartiens à la nuit dont les étoiles sont des totems
J'appartiens à l'esprit du fleuve rose (...)
J'appartiens à la civilité du tigre
Mon chant est un de lumière (...)
J'appartiens à la marche verte plus longue que le chemin
J'appartiens à toutes ces constellations d'humanisme
Qui serpentent les atolls des fraternités
J'appartiens aux âges qui viennent

J'appartiens aux normes du pleuvinement des lumières (...) ... ».

« L'aube des insurrections perlières », sera publiée à compte d'éditeur par les éditions de la société des poètes Français.

Rappelons que Huppert Malanda est lauréat de nombreux prix littéraires dont les plus récents sont ; premier prix international de poésie « J'écris, je dis paix » organisé par les éditions Teham en France, en octobre dernier, et le prix « Halaly » de poésie 2016 au mois de juin dernier.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Laudes Martial Mbon, journaliste correspondant de presse, et la famille Mbon, ont le regret d'annoncer aux



parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur sœur et fille Joséphine « Josée » Angnouon Mbon ; décès survenu le dimanche 19 février 2017 à Brazzaville. La veillée a lieu à Mikalou sur l'avenue des ambassadeurs (en allant vers Jacques Opangault), arrêt «maman embôtô». Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Quentin Loubou, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Missolo Foundoux, les enfants et petits fils Missolo, ont le regret d'informer les parents amis et connaissances, du décès de



leur mère, épouse, sœur et tante, Eulalie Valentine Missolo (épouse Foundoux), survenu le samedi 18 février 2017 à Brazzaville.

La veillée a lieu à Mougali, 1 bis rue Loby, au bord de la Mfoa (Madoukou), en allant vers Plateaux de 15 ans. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Dans le cadre de ses engagements avec le Gouvernement de la République du Congo pour le projet d'appui à la conservation dans l'Espace TRIDOM Interzone Congo (ETIC),
WWF cherche :

1) un Assistant Technique au programme WWF MEFDDE ETIC (H / F)
Basé à : Sembé, Département de la Sangha

Le présent travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF/MEFDDE dans l'ETIC. Les activités de ce programme portent entre autres sur l'appui technique à la lutte anti-braconnage, l'amélioration des connaissances biologiques et socio-économiques, le développement durable et la gestion durable de la faune et des ressources naturelles dans la zone ETIC et la création d'aires protégées. Un focus sur la performance de la lutte anti-braconnage est particulièrement important.

2) un Assistant Technique au programme WWF MEFDDE ETIC pour l'appui à l'USLAB Tala Tala (H / F)
Basé à : Tala Tala, Département de la Sangha

Le présent travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF/MEFDDE dans l'ETIC mais avec un focus sur l'appui au forestier SIFCO dans le cadre de la gestion de la faune et la lutte anti-braconnage dans sa concession et la gestion de l'appui du WWF.

3) un Responsable en Charge des Communautés (H / F)
Basé à : Sembé, Département de la Sangha
Le présent travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre du programme des activités du WWF/MEFDDE dans l'ETIC avec un focus sur la sensibilisation et éducation environnementale, la mise en place de systèmes de communication entre communautés et le projet ETIC, l'appui au développement local, la consultation et l'implication des communautés pour

la création et la gestion de la future aire protégée de Messok Dja, et la réalisation d'études et diagnostics de terrain à caractère socio-économique.

Le profil recherché pour les postes correspond à :
1)-Bac +3 dans une discipline relevante ou expérience équivalente
2)-Au moins 5 ans d'expérience relevante (3 ans pour le responsable en charge des communautés)
3)-Expérience avec la LAB souhaité pour les deux premiers postes (AT)
4)-Capacité de vivre dans des endroits isolés avec peu de missions sur BZV
5)-Sens de responsabilité et de gestion responsable des ressources mis à disposition
6)-Capable d'entretenir des bonnes relations avec les acteurs (autorités, communautés, secteur privé)
7)-Etre passionnée pour sauvegarder la faune
8)-Bonne connaissance informatique. Connaissance SIG et SMART est un atout (pour les deux premiers postes)
9)-Une bonne condition physique et aimant faire des longues missions pédestres en forêt
10)-Connaissance natation est un atout

Candidature

Les candidats intéressés sont invités à envoyer :
•Une lettre de motivation d'une page
•Un CV détaillé avec 2 références récentes
Les applications doivent être envoyées à cse-pulcre@wwf.panda.org et pdewachter@wwf.panda.org avec cc : emassima@wwf.panda.org avec comme objet : (selon le cas) Poste AT WWF ETIC ou Poste AT USLAB ou Poste Responsable Communautés.
Date limite de dépôt des candidatures : 20 Mars 2017

HOMMAGE

Étienne Tshisekedi en passe d'être inhumé au cimetière de la Gombe

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a finalement tranché en faveur de cette solution contre l'avis des responsables de l'UDPS qui avaient demandé que l'opposant historique soit inhumé au siège du parti.

Les restes d'Étienne Tshisekedi n'ont toujours pas été rapatriés à Kinshasa en vue de leur inhumation. Ils continuent de moisir dans un funéraire à Ixelles en Belgique. Près d'un mois s'est passé sans que la famille biologique et politique du défunt ne se soit accordée avec les autorités de la ville sur le lieu qui va accueillir la sépulture du « Sphinx » de Limete décédé le 1er février en Belgique. Des réunions entre les deux parties se sont succédé dernièrement sans aboutir à un modus vivendi au grand dam des militants de l'UDPS et autres sympathisants obligés de prendre leur mal à patience. Des propositions sur le site d'inhumation ont été faites de part et d'autre sans qu'aucune d'elle ne soit validée de commun accord par les parties. À la fin, c'est entre le siège du parti à Limete tel que proposé par la famille politique de l'illustre disparu et le cimetière de la Gombe tel que recommandé par l'autorité urbaine que les deux camps étaient tenus à se départager.

Alors qu'on en était encore à mûrir la réflexion, le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta, a pris tout le monde de court en signant le 25 février un arrêté annonçant l'inhumation d'Étienne Tshisekedi au cimetière de la Gombe. Dans la foulée, l'autorité urbaine précise que le corps du vieil opposant reposera sur un carré spécial de 500 m² de long et 10 mètre de large. L'espace qui sera aménagé à cette fin est situé juste devant l'entrée principale du cimetière, en retrait du boulevard du 30 Juin, en plein centre-ville. André Kimbuta qui a brandi une ordonnance-loi de 1914 selon laquelle « toute inhumation ne peut se faire que dans un cimetière » réfutant ainsi de manière sournoise toute hypothèse d'un

enterrement du défunt au siège de l'UDPS, estime son choix plus que judicieux. Il rassure cependant que des travaux seront effectués incessamment sur ce site censé accueillir la dépouille de l'ex-président du comité des sages du Rassemblement.

Pour le moment, du matériel de construction d'un chantier voisin, un petit bureau du ministère de l'Intérieur et un container faisant office de poste de police encomrent encore l'entrée du site, mais les autorités de la ville ont rassuré que tout sera nettoyé et préparé dans les prochains jours. À l'UDPS, c'est avec amertume que la nouvelle a été accueillie. Le parti d'Étienne Tshisekedi se dit, en effet, surpris par cet arrêté pris unilatéralement par le gouverneur sans avoir consulté au préalable ses dirigeants. Cependant, tout en prenant acte de cette décision, les responsables de l'UDPS ont indiqué qu'ils vont entrer en contact avec la famille biologique de Tshisekedi pour en savoir un peu plus. « Nous avons pris seulement acte, en attendant que la famille biologique du président puisse se prononcer », entend-on dire au siège de l'UDPS où, depuis le décès d'Étienne Tshisekedi, fourmille du beau monde. Il s'avère, cependant, que la famille biologique du « Sphinx » de Limete avait déjà donné son point de vue en validant de façon provisoire la décision de l'hôtel de ville de Kinshasa. « Pour nous, cet endroit est provisoire. On va faire le caveau, on va l'inhumer mais nous allons exiger qu'on nous indique un autre endroit qui serait meilleur pour le mausolée », a déclaré Mgr Gérard Mulumba, le frère d'Étienne Tshisekedi dont les propos engagent ipso facto toute la famille biologique. Tout compte fait, le rapatriement du corps d'Étienne Tshisekedi est désormais suspendu aux travaux d'aménagement du site devant accueillir son corps au cimetière de la Gombe. Pour combien de temps dureront les travaux ? C'est une autre paire de manche.

Alain Diasso

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le Conseil de sécurité fait part de son inquiétude

Pour les États membres, les questions de sécurité ne devraient pas retarder la mise en œuvre rapide de l'accord qui, à tout point de vue, est important pour assurer la paix et la sécurité dans le pays. Ils appellent à nommer urgemment un Premier ministre présenté par le Rassemblement.

La situation politique en RDC préoccupe au plus haut point le Conseil de sécurité des Nations unies. Le manque de progrès notables qui caractérisent les négociations en cours entre la majorité et l'opposition autour de la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre via l'adoption des arrangements particuliers a poussé le Conseil à s'y pencher sérieusement. C'est tout le sens de la réunion que les quinze États membres ont eu le 24 février dernier et dont les recommandations sont contenues dans un communiqué publié à l'issue des discussions. Il en ressort que le Conseil de sécurité de l'ONU, préoccupé par l'absence de progrès dans les négociations, presse les parties prenantes à mettre en place urgemment l'accord de la Saint-Sylvestre. Concrètement, le Conseil exhorte la majorité et l'opposition, y compris le chef de l'État, Joseph Kabila, « à redoubler d'efforts, en toute bonne foi, pour une conclusion rapide ».

Pour les États membres du Conseil de sécurité, le temps presse et il n'y a pas lieu de tergiverser dans l'application de l'accord du 31 décembre signé par le pouvoir et l'opposition pour la cogestion du pays pendant la transition jusqu'à l'organisation des prochaines élections. La concrétisation de ce texte dans les faits, à en croire le Conseil de sécurité, est importante pour assurer la paix et la sécurité dans le pays.

Le temps court et, pour être en phase avec le timing fixé pour la tenue des scrutins, à savoir décembre 2017, le Conseil exhorte la classe politique congolaise à faire preuve de responsabilité dans l'application rapide de l'accord de la Saint-Sylvestre. Il s'agit notamment de régler urgemment la question de la nomination du Premier ministre présenté par le Rassemblement ainsi que celle de l'installation du Comité national de suivi de l'accord.

Là-dessus, les lignes n'ont pas encore véritablement bougé. Majorité et opposition continuent de camper sur leurs positions. Les deux parties peinent, en effet, à se mettre d'accord sur les modalités d'application de cet accord, notamment sur la procédure de nomination du Premier ministre. Le langage des sourds persiste toujours. Le Rassemblement exige à ce que le chef de l'État entérine le choix de son candidat en validant sa nomination alors que la majorité tient à l'application du pouvoir discrétionnaire du président de la République appelé à nommer le Premier ministre parmi les trois noms qui lui seront proposés. Face à l'incompréhension qui paraît avoir gagné les esprits, les États membres du Conseil de sécurité ont souligné la nécessité de maintenir la bonne volonté politique ayant conduit à la signature de l'accord du 31 décembre afin d'éviter une plus grande insécurité en RDC. Tout en réitérant leur appui à la médiation menée par la Conférence épiscopale nationale du Congo, les quinze ont, par ailleurs, « réaffirmé la nécessité pour toutes les parties de soutenir et de participer de manière constructive à ces efforts de médiation ».

A.D.

AIDE HUMANITAIRE

Près de cinq millions de personnes ont bénéficié de l'assistance de Caritas Congo en 2016

Dans un rapport retraçant les activités réalisées en 2016 de Caritas Congo, le secrétariat exécutif technique de l'Église catholique chargé de la pastorale sociale en RDC a mené plusieurs interventions qui ont permis de soigner, former, encadrer et appuyer de diverses manières près de cinq millions de personnes à travers toutes les vingt-six provinces du pays.

Pour mener toutes ces interventions, Caritas Congo ASBL a eu besoin de trente-sept millions cent-trente-cinq mille sept cent quarante-un dollars américains. Ce financement a été mobilisé auprès de différents partenaires, notamment le gouvernement congolais. « Nous nous sentons ainsi reconnaissants vis-à-vis de tous nos partenaires qui, comme les années passées, ont appuyé notre travail en 2016. Ce faisant, ils contribuent à la réalisation de notre mission et au rayonnement de la Lumière d'amour et de solidarité de Jésus-Christ au profit des populations dans le besoin à travers toute la République Démocratique du Congo », a souligné le secrétaire exécutif de Caritas Congo ASBL, Dr Bruno Miteyo, lors de la cérémonie de présentation du dit rapport en la salle Anuarité du Centre d'accueil Caritas à Kinshasa/Gombe. Toutefois, reconnaît le secrétaire exécutif de Caritas Congo, les besoins des populations congolaises demeurent immenses dans un contexte de pauvreté généralisée, a poursuivi le Dr Miteyo. « D'où la pertinence du 4e axe de notre Plan stratégique 2013-2017, qui porte sur le plaidoyer pour un monde meilleur au travers de la lutte contre les causes des

injustices et les inégalités. Dans un tel contexte, la consolidation et l'ancrage du Fonds de solidarité au sein de notre population demeure un grand défi qui s'impose au Réseau national de Caritas Congo ASBL, dans sa détermination de se positionner contre l'un des acteurs de référence dans la lutte contre la pauvreté », a-t-il ajouté.

L'assistance de Caritas au profit des bénéficiaires a concerné plusieurs domaines d'intervention tels que la prévention des crises et réponses aux urgences humanitaires, la promotion des soins de santé primaires et la lutte contre les grandes maladies. On note également des interventions dans les domaines de la promotion du Développement durable, Sécurité alimentaire, Éducation, le Renforcement des capacités, l'Appui aux initiatives locales, sans oublier la consolidation de l'Identité Caritas pour les membres de son réseau national.

Le rapport 2016 présente seulement les activités traditionnelles de Caritas Congo ASBL, exécutées par les bureaux diocésains, sous son accompagnement financier et technique. Si on ajoutait celles réalisées par chacune des Caritas diocésaines à leur propre initiative, il serait beaucoup plus volumineux. Lors de la présentation de ce rapport, on a noté la présence d'éminentes personnalités à l'exemple des délégués des ministères du gouvernement congolais, des représentants du Corps diplomatique et des agences du Système des Nations unies, des délégués de la police nationale, des acteurs humanitaires et de développement, sans oublier des membres de la société civile et des journalistes.

Aline nzuzi

ADOPTIONS

« Il faut des excuses à la RD Congo ! », selon une ONG

Les turbulences continuent d'agiter les organismes italiens d'adoption, aux accusations répondent des accusations. Ça chauffe.

La semaine dernière, la Commission italienne des adoptions internationales (CAI) a été sous les feux des projecteurs. Sa vice-présidente, Silvia Della Monica, est montée au créneau pour attaquer, sans autre forme de procès, des organismes d'adoption d'avoir assis en Italie « un système mafieux » leur faisant gagner des sommes folles. Sans trop d'égards pour la situation des familles, des enfants ont été emmenés en Italie alors qu'ils ne remplissaient pas, selon elle, les critères stricts requis. « Les associations agréées doivent s'assurer de l'adoptabilité des petits, faire les vérifications sur place. Ils ont été mandatés à le faire par le gouvernement italien. Et dans un pays comme le Congo, il faut être plus attentifs », assénait-elle au micro d'une radio. Ancienne juge antimafia en Sicile, Mme Della Monica se disait déterminée à mettre de l'ordre dans un « système qui prospérait depuis des années » à l'abri de tout contrôle sérieux. Une des associations visées par ses attaques est l'Ai.Bi., l'Association italienne amie des enfants (Amici dei Bambini) qui estime ces critiques infondées et seulement justifiées par la peur des changements annoncés à la tête de la CAI. Des indiscretions de presse ont, en effet, laissé filtrer que la hiérarchie de

cette commission qui relève du ministère italien des Affaires étrangères serait sur le départ. A nettoyage, nettoyage et demi, donc.

L'association cite l'hebdomadaire Panorama selon qui la présidence de la CAI pourrait bientôt échoir à la ministre Maria Elena Boschi (actuelle sous-secrétaire dans le gouvernement Gentiloni), alors que la vice-présidence irait à la présidente du tribunal des mineurs de Florence, Mme Laura Laera.

Exit donc Mme Della Monica ? L'Ai.Bi. semble se réjouir, bien entendu, de telles perspectives car elles signifieraient, selon elle, « la fin de trois années de paralysie à la CAI » !

« Il faut ramener la paix dans le système italien (des adoptions, Ndlr); valoriser la ressource famille; rétablir la confiance avec les pays d'origine (des enfants, Ndlr), et présenter des excuses à la République démocratique du Congo et à la Bulgarie ». Deux pays de provenance d'un grand nombre d'enfants adoptés au cours des cinq dernières années et que Mme Della Monica présentait comme ayant fermé un œil, si pas les deux, sur les adoptions déjà advenues. Elle affirmait que dans la chaîne des décisions, des responsables avaient pu se faire graisser la patte pour présenter comme adoptables des enfants qui ne devaient pas l'être. Le feuilleton va se poursuivre pour démêler le vrai du faux dans une affaire qui déchaîne les passions en Italie.

Lucien Mpama

INSTAURATION DE LA DÉMOCRATIE

Moïse Moni Della salue le combat de la presse

Le président national du parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé) a notamment souligné l'apport de la presse dans sa libération ainsi que dans l'instauration d'un État des droits en RDC.

Dans une correspondance adressée le 25 février à la presse, sous forme de communiqué, le président national du parti politique Conadé, Moïse Moni Della Idi, a reconnu l'apport de la presse dans l'instauration de la démocratie dans le pays, en général, mais aussi pour sa libération. « Je viens vous présenter mes sincères remerciements pour votre implication qui a concouru à ma libération provisoire en lieu et place de mon acquittement pur et simple », a noté le président national de Conadé.

Relevant les conditions difficiles dans lesquelles évolue la presse, cet opposant politique au régime de Kinshasa, qui était sorti depuis plus de trois mois de la prison



Moïse Moni Della Idi, dans son bureau/Photo Adiac

centrale de Makala, a noté que la presse a tenu bon dans sa mission d'informer et de former la population, malgré les difficultés de tous ordres : la restriction des libertés

d'opinion, qui souvent conduit aux arrestations injustes, le musèlement de la presse par la classe dirigeante et tant d'autres. « À cela, vous avez non seulement contribué à l'éruption de la démocratie dans notre pays, mais également à l'émergence de plusieurs acteurs politiques de notre pays toutes tendances confondues », a fait remarquer Moïse Moni Della Idi. Pour le président national de Conadé, cet engagement de la presse fait d'elle une partenaire incontestable et incontournable des politiciens.

Une contribution particulière et remarquable

Tablant sur son propre cas, le président national de Conadé a remercié la presse pour le soutien dont il a bénéficié alors qu'il croupissait sous les gélols du pouvoir. « Rien n'a été facile », a-t-il reconnu. Mais, pour lui, sa libération, « bien que provisoire ou sous

réserve », n'a pas seulement été l'œuvre des juristes, des hommes de Dieu et des hommes politiques mais aussi et surtout le fruit d'un travail laborieux de la presse. Du fond de notre cellule de la prison centrale de Makala que moi j'appelle la République de Makala, monde à part, avec ses règles et sa gestion, a-t-il dit, nous suivions vos interventions dans les médias, et lisions vos articles dénonçant l'arbitraire dont nous avons été victime et soutenant la lutte pour l'instauration de la démocratie et de l'État de droits dans notre pays.

Moïse Moni Della, qui note que la lutte n'est pas encore finie, a néanmoins rassuré la presse de son soutien et celui de son parti, Conadé, pour favoriser l'aération et la quiétude dans sa noble mission. Le président national de Conadé a, par ailleurs, appelé cette même presse à s'impliquer davantage pour la libération des autres prisonniers politiques et d'opinion ainsi que pour l'arrêt des poursuites contre les forcés en exil.

Lucien Dianzenza

SOUDAN

La levée des sanctions sonne une nouvelle ère des relations apaisées avec les USA et l'Europe

Les efforts fournis par le gouvernement de Khartoum pour se conformer aux exigences de la géopolitique actuelle ont conduit les États-Unis et leurs alliés européens à décider du rétablissement des relations économiques et politiques avec le Soudan. Cette levée, même partielle, des sanctions économiques a sonné comme un détonateur, ouvrant ainsi un nouveau chapitre d'une coopération mutuellement avantageuse pour le Soudan et ceux qui étaient considérés hier comme ses ennemis.

La communauté internationale se réjouit, à ce jour, de la levée des sanctions contre le Soudan. À en croire les voix qui se sont levées pour saluer cette décision des États-Unis, prise mis janvier, par le président Barack Obama, avant de céder le bâton de commandement à son successeur, celle-ci a été prise en reconnaissance des avancées positives de la part de Khartoum au cours des six derniers mois sur les 5 différentes questions.

Il s'est agi, selon ces sources, notamment de la coopération antiterroriste du Soudan avec les États-Unis, la réduction par le Soudan des activités militaires offensives, les efforts établissant la sécurité à partir de son engagement à maintenir une cessation des hostilités au Darfour, dans le sud du Kordofan et dans le Nil bleu, le rôle de Khartoum dans la lutte contre les LRA, l'assistance humanitaire dans la région occupée par les groupes armés ainsi que son apport à la stabilité de nouvel État du Soudan du Sud.

À la suite de cette levée des sanctions, en effet, le Soudan peut, pour la première fois depuis les années 1990, commercer avec

les États-Unis, tout en attirant les investissements étrangers nécessaires.

Un engagement qui donne des fruits

L'administration Obama a décidé de s'approcher du régime de Khartoum au moment où ce dernier avait aussi commencé à se faire de nouveaux alliés pour pallier les sanctions que Washington et ses alliés occidentaux lui ont imposées. Pour cette même raison, l'année dernière, les responsables de l'Union européenne ont renforcé la coopération avec leurs homologues soudanais en matière de flux migratoires, de traite des êtres humains et de crises de réfugiés. Alors que ce rapprochement et le renforcement de la coopération ont été vus d'un mauvais œil par des nombreux groupes occidentaux en connivence avec les groupes armés soudanais, la géopolitique oblige les nouveaux partenaires à faire fi de toutes les protestations. Trump à la suite d'Obama ?

Le président Trump qui vient de succéder à Obama a ainsi du pain sur la planche, parce que, on le sait, les sanctions économiques imposées au régime de Béchir depuis 1993 ont eu durement des conséquences néfastes sur la santé, l'éducation et le transport de la population innocente. C'est pour éviter de continuer à créer des victimes innocentes que le gouvernement Obama a décidé cette ouverture vers le Soudan.

Pour tous ces observateurs qui suivent l'évolution des relations internationales, les efforts fournis par Khartoum pour éliminer les raisons qui avaient motivé les sanctions, militent à ce jour dans le chef de l'administration Trump, pour une coopération mutuelle en vue de lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.



Le Président du Soudan, Omar el béchir

La levée des sanctions, une décision bien soutenue

Les conclusions des rapports du Département d'État américain sur le terrorisme ont conclu, en 2015, que Washington et Khartoum « travaillaient en coopération pour contrer la menace posée par Al-Qaïda et l'ISIL » et que l'utilisation du pays des « groupes terroristes désignés par les Palestiniens semblait avoir diminué » ainsi que son soutien à d'autres organisations terroristes, comme Abu Nidal Organisation. À en croire donc ces rapport, le soutien du gouvernement soudanais à Al-Qaïda a totalement cessé. Alors qu'au cours des trois dernières années, le Soudan s'est éloigné de l'Iran et s'est aligné sur les membres du Conseil de coopération du Golfe. « Le rôle militaire du Soudan dans la campagne dirigée par les Arabes Saoudiens au Yémen et la décision de Khartoum de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran, font ressortir le changement stratégique du Soudan vers les alliés du Golfe arabe proches de Washington », ont noté ces conclusions.

Un rapport du Département d'État de 2014 a également relevé cette bonne foi et cette volonté du régime Béchir de barrer la

route au terrorisme. Ce rapport a, par ailleurs, démontré que la Banque centrale du Soudan et son Unité d'information financière avait fourni à toutes les institutions financières soudanaises une liste de terroristes reconnus par l'ONU, y compris une autre liste fournie par le gouvernement des États-Unis. Reconnaisant ces efforts du Soudan, ce rapport l'a félicité pour sa coopération continue avec le Groupe d'action financière, en reconnaissant que Khartoum a pris des mesures pour se conformer aux normes internationales pour contrer le financement du terrorisme mondial tout en adoptant une loi sur le blanchiment d'argent et la lutte contre le terrorisme.

Au moment où les choses sont claires et que le Soudan a fait ces avancées jugées significatives, l'administration Trump et ses alliés de l'Union européenne ont là des arguments les poussant à renforcer leur coopération dans le cadre de nouvelles relations bilatérales mutuellement avantageuses, en soutenant les efforts du gouvernement soudanais pour la gestion des conflits régionaux et bloquer la menace du terrorisme et l'immigration clandestine. Le monde étant devenu un village planétaire, la déstabilisation de Khartoum, soutient-on, n'occasionnera pas le rétablissement d'un bon environnement et d'un commun avenir meilleur dans la région et dans le monde. Les relations entre les États-Unis et le Soudan, rappelle-t-on, ont connu de l'hostilité pure à l'engagement diplomatique limité depuis que le président soudanais Omar Hassan el-Béchir est arrivé au pouvoir en 1989, mais l'administration Obama a passé les deux dernières années à améliorer les relations bilatérales.

Lucien Dianzenza

ZÉRO DISCRIMINATION

Célébration le 1^{er} mars de la 4^e journée

L'annonce a été faite par Onusida à travers un communiqué de presse. Cette journée sera célébrée sur le thème « Faites du bruit pour zéro discrimination ».

Pour l'Onusida, cette journée est une occasion pour tous de célébrer la diversité, la tolérance et l'inclusion, de s'unir contre la discrimination, sans oublier le droit de chacun de vivre une vie pleine, avec dignité. À l'occasion de cette journée, l'Onusida encourage chacun à « faire du bruit » pour zéro discrimination en vue de transformer le monde en un endroit plus juste et équitable, car la discrimination affecte durablement l'individu et la société quelle que soit sa forme, physique, morale, verbale ou psychologique.

Selon l'enquête Index de stigmatisation et de discrimination des personnes vivant avec le VIH de novembre 2012, la stigmatisation et la discrimination associée à l'infection à VIH ont largement aggravé les répercussions négatives de l'épidémie. La stigmatisation peut conduire à la discrimination et à d'autres violations des droits de l'Homme, ce qui affecte fondamentalement le bien-être des personnes vivant avec le VIH.

La stigmatisation contre les personnes vivant avec le VIH-sida se manifeste sous plusieurs formes, notamment le refus d'un emploi ou d'opportunité de travail à cause du statut sérologique, l'obligation de se soumettre à une procédure médicale dont le test VIH avant l'embauche, le refus de prodiguer des soins de santé et surtout des soins dentaires à cause du statut sérologique, le renvoi, la suspension et l'interdiction d'accès à une institution d'enseignement à cause du statut sérologique de l'enfant ou de ses parents. En plus du statut sérologique, l'orientation sexuelle, le sexe, le milieu d'origine sont souvent des facteurs qui favorisent la discrimination.

Aline Nzuzi

CONGO

La majorité des enfants ignorent la langue maternelle des parents

La situation de la langue maternelle dans les grandes villes congolaises devient de plus en plus préoccupante. Le constat fait dans plus de dix foyers à Pointe-Noire atteste que la majorité des enfants nés ou grandis dans les grandes villes ignorent les langues maternelles des parents. Ces langues qui sont en fait des langues locales du pays tendent à disparaître du fait qu'elles sont de moins en moins parlées.

L'humanité a célébré, le 21 février, la journée internationale de la langue maternelle sur le thème : «Vers des avenir durables grâce à l'éducation multilingue». Cette journée proclamée par l'Unesco qui soutient l'enseignement en langue maternelle et l'éducation multilingue depuis 2000 a pour objectif de contribuer à la promotion de la citoyenneté mondiale.

Au Congo, différentes langues (dialectes, patois, langue véhiculaire) sont parlées dans chaque localité. Ce pays compte à lui seul plus de 50 langues sur les 6000 qui sont encore parlées dans le monde. Mais ces langues locales congolaises qui étaient les premières qu'on apprenait aux enfants dès leur naissance sont actuellement de moins en moins parlées. Cela, au profit des langues étrangères.

Dans les villes congolaises, la majorité des parents n'ont plus le réflexe de donner ou de transmettre les rudiments de leur langue maternelle aux enfants qui ont adopté le français comme leur langue. Une situation préoccupante qui menace l'avenir des langues locales, une richesse culturelle dont dispose le Congo et qui risque de disparaître si l'on ne prête pas attention car «une langue qui n'est ni parlée, ni écrite est vouée à disparaître».

Bon nombre de Ponténégrins estiment que ce sont l'orgueil et le complexe des Congolais vis-à-vis des langues d'emprunt, comme le français par exemple, qui les poussent à ne pas faire usage de leur langue maternelle. Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique est de cet avis. «Certains privilégient ces langues étrangères parce qu'ils estiment qu'elles ont plus de valeur que les nôtres, je dis non. Nous n'avons pas à avoir honte de parler nos langues. Au contraire, nous devons les valoriser et en être fiers», s'est-il insurgé.

Les enfants veulent apprendre les langues maternelles des parents

D'après certains parents interrogés sur le

sujet par Les Dépêches de Brazzaville, le français est privilégié dans les ménages pour faciliter la compréhension de l'enfant à l'école. Puisque dès 3 ans, l'enfant est admis à l'école maternelle où il passe le plus de son temps, la langue de formation étant le français. Ils estiment nécessaire de ne parler que le français avec les enfants à la maison.

Toutefois, cela ne les empêche pas de communiquer de temps en temps avec eux en langue vernaculaire pour leur transmettre les notions de base. «Donc, à mon avis, ce n'est pas un problème d'orgueil ni de complexe», a estimé Rock Ndzakaka, un parent. Cependant, une mère interrogée sur cette question s'est indignée du fait qu'elle a des difficultés à communiquer en sa langue maternelle. Impossible donc pour elle de la parler avec ses enfants.

De leur côté, les enfants ont manifesté le désir de connaître les langues maternelles de leur parents. C'est le cas de Josy Ngabomi. «Je ne connais pas parler la langue maternelle de mes parents, ils n'en parlent pas eux même à la maison. Je suis gênée et je souhaite qu'ils me parlent de temps en temps en cette langue pour que je puisse au moins connaître quelques mots. Je suis convaincue que s'ils le font régulièrement, je serai capable de comprendre et de la parler», a dit l'adolescente. «Moi, je comprends quand mes parents me parlent en langue vernaculaire mais je ne peux pas répondre», a indiqué Divin Pongui. «Papa me parle tout le temps en sa langue maternelle. Je la parle un peu et j'en suis fière. Parce que devant un étranger, il peut me donner discrètement des consignes», a confié de son côté Merveille. Un changement de comportement dans les ménages s'avère donc nécessaire pour sauver les langues maternelles, une richesse culturelle qui joue un grand rôle dans la formation de l'enfant et dans la construction de l'identité sociale.

La promotion des langues maternelles participe au développement durable

Conscient de l'importance de la diversité linguistique et du danger que représente la disparition accélérée des langues dans le monde, l'Unesco soutient l'enseignement en langue maternelle et l'éducation multilingue pour favoriser le développement durable. Paul Humber, responsable du projet SIL (So-



Paul Humber et Alphonse Nkala lors de la célébration de la journée internationale de la langue maternelle

ciété internationale de linguistique) Congo, expliquait lors de la célébration de la journée internationale de la langue maternelle par la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard que la maîtrise de la langue maternelle facilite la compréhension des enfants. Elle leur permet d'acquérir les compétences de base en lecture, écriture et calcul. Cette langue joue aussi un grand rôle dans la construction de l'identité sociale car, selon Henri Delacroix, philosophe et psychologue français, elle est indissociable de la pensée.

Par ailleurs, selon l'Unesco, les langues locales, en particulier les langues des minorités et des peuples autochtones, transmettent la culture, les valeurs et le savoir traditionnel, jouant ainsi un rôle important dans la promotion d'avenir durables. La mort des langues, outil de communication, instruments les plus puissants pour préserver et développer le patrimoine matériel et immatériel, suppose donc aussi celle des traditions, de l'héritage culturel et la présence des langues dominantes. Pour ce qui est de l'édu-

cation multilingue prônée par l'Unesco, elle facilite l'accès à l'éducation tout en promouvant l'équité des populations parlant des langues minoritaires et/ou autochtones, en particulier des filles et des femmes. Cette année, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la langue maternelle, Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, a lancé un appel pour que le potentiel de l'éducation multilingue soit reconnu partout, dans les systèmes éducatifs et administratifs, dans les expressions culturelles et dans les médias, le cyberspace et les échanges commerciaux.

Lors de la célébration de cette journée à Pointe-Noire, les participants ont aussi souligné le fait que les Congolais parlent et écrivent mal leurs langues. Ils ont suggéré l'instauration de cours d'alphabétisation de base et l'intégration des cours en certaines langues congolaises dans les programmes scolaires. Il faut donc une véritable formation pour ceux qui seront chargés de les dispenser dans les écoles du Congo. Entre-temps, les cours de langues nationales sont dispensés à l'université Marien Nguabi, notamment le Kituba et le Lingala.

Les Congolais ont intérêt à valoriser leur langue

Pendant que certains Congolais négligent leurs langues locales au profit des langues étrangères, d'autres se plaignent à les apprendre parce qu'ils sont conscients de la valeur de ce patrimoine immatériel. Devant ces manquements qui contribuent à l'extinction des langues, les parents sont appelés à changer de comportement et à inculquer aux enfants les premières notions de leurs langues maternelles en leur apprenant par exemple comment dire : «bonjour», «va prendre ceci», «où vas-tu ?», «viens!», «ne fait pas»... Les Congolais ont le devoir de valoriser leurs langues maternelles pour conserver leur identité sociale et favoriser la formation de l'enfant. Les langues constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer notre patrimoine matériel et immatériel.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga et Charlème Léa Legnoki

LITTÉRATURE

Bienvenu Boudimbou présente son ouvrage «Ça c'est Brazza»

Dans le cadre du rendez vous littéraire mensuel, l'invité culturel du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard à Pointe-Noire, l'écrivain Bienvenu Boudimbou, a dédié le 24 février son ouvrage «Ça c'est Brazza» publié aux Éditions Hemar. Une œuvre qui relate sous forme de chroniques les faits insolites et anecdotiques vécus quotidiennement par les Brazzavillois. La critique littéraire a été faite par Hugues Éta.

Édité en format de poche, «Ça c'est Brazza», regroupe 69 textes diffusés à l'époque entre mars et décembre 2002 sur les ondes de Radio Liberté sous le titre de Couleurs de Brazza. De sa plume alerte, Bienvenu Boudimbou a fait



Bienvenu Boudimbou présentant son ouvrage crédit photo Adiac

de ces chroniques une véritable photographie de la vie à Brazzaville. Des faits cocasses où l'esthétique et la poésie se marient à merveille pour sortir des textes fragmentés écrits dans un humour aigre doux. Ces fragments de textes parlent des scènes de vie courante, des choses entendues et vues qui peuvent faire à la fois faire rire ou faire pleurer selon que l'on se trouve dans la peau de la victime ou du bourreau.

La mort, le sexe, le téléphone portable,

les églises, la sape sont autant de thèmes explorés par l'auteur sous forme d'anecdotes enrobés d'un brin d'humour à la congolaise. «Ça c'est Brazza», qui pouvait aussi porter le nom d'une ville ou cité autre que la ville capitale congolaise tant les faits contés et relatés sont d'une familiarité étonnante peint cette société et ses vices, dénonce les antivaleurs et en proposent tant soit peu une thérapie dans un doux parfum d'humour et de dérision. Bienvenu Boudimbou est né le 1er janvier 1968 à Sibiti dans le département de la Lékoumou. Maître assistant Cames en sciences de l'information et de la communication, il est journaliste et diplomate de formation.

Hervé Brice Mampouya

VIE DES PARTIS

La DRD restructure ses organes de base

La Dynamique républicaine pour le développement (DRD) a procédé à la restructuration de ses organes de base dans le département de Pointe-Noire, lors d'une assemblée générale tenue le 25 février à Tié-Tié. L'activité a été présidée par Hellot Matson Mampouya, président national dudit parti.

L'assemblée générale a abouti à l'achèvement d'un processus important et surtout déterminant de la vie politique de la DRD dans le département de Pointe-Noire. Elle a notamment permis au bureau national de restructurer les organes de bases de ce parti à tous les niveaux dans cette ville, partant des bureaux d'arrondissements au bureau exécutif départemental.

Aujourd'hui, le bureau exécutif départemental a changé de décor avec à sa tête un nouveau président, Miadéka Simoné Pétrous. Ce dernier aura pour missions essentielles d'élaborer un planning annuel des activités, un projet de règlement intérieur du BED, de veiller au respect des statuts et règlements intérieurs du parti, de structurer le parti au niveau des instances de bases, de veiller au respect de l'application des directives et recommandation des instances dirigeantes du parti dans les arrondissements et quartiers, de veiller au respect des autorités politiques et administratives hiérarchiques, de respecter



Hellot Matson Mampouya au milieu, présidant l'assemblée générale, Crédit photo «Adiac»

le point de vue de la majorité et enfin de combattre toute velléité d'organisation de courant ou de tendances dans le parti. Dans son mot de circonstance, le nouveau président de la DRD Pointe-Noire a demandé aux membres et militants de ce parti de conjuguer leurs efforts dans l'esprit d'abnégation, de collaboration mutuelle, de sincérité, de fraternité et d'amour pour conduire leur parti au firmament. «Nous

envisageons étendre notre champ d'action dans tout le département de Pointe-Noire et du Kouilou, nous devons donc nous mobiliser comme un seul homme pour participer efficacement aux activités de notre parti », a-t-il dit.

Pour sa part, le président national de la DRD a institué ses mandats de cultiver l'identité DRD et l'amour fraternel au-delà du département et de l'ethnie. « Je compte

sur vous pour que, dès à présent, vous soyez debout, mais surtout dynamiques pour faire en sorte que, à tous les niveaux, en partant des quartiers, nos structures soient au point, que nous puissions tenir depuis le quartier le répertoire de nos militants, parce que nous devons éviter le phénomène de ceux qui papillonnent et qu'ont retrouvés dans les activités de toutes les formations politiques », a dit Hellot Matson Mampouya. Et de poursuivre : « je sais une chose, notre potentiel dans la ville océane et dans le département du Kouilou est important, je vous demande tout simplement de transformer tout cela en adhésion pour nous garantir des victoires lors des

prochaines échéances électorales ». Rappelons qu'à la fin de cette activité, Hellot Matson Mampouya a demandé à ses mandants d'être des acteurs travaillant pour une évolution harmonieuse permettant le développement perpétuel et contribuant à l'amélioration des conditions de vie des compatriotes.

Hugues Prosper Mabonzo

ENVIRONNEMENT

Renatura désormais dans des locaux écologiques

L'inauguration de l'Ecocentre de Renatura a eu lieu, le 24 février, à Tchimbamba en présence de Claude Bochu, conseiller politique à la Délégation de l'Union européenne au Congo, de Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, des partenaires de l'association et des invités.

L'Ecocentre de Renatura est un lieu ouvert au grand public. Il a été réalisé grâce au soutien de l'Union européenne, de l'ambassade de France au Congo et du Fonds français pour l'environnement mondial.



Claude Bochu et Jean-Luc Delvert coupant le ruban / crédit photo «Adiac»

Conçu, bâti et dédié aux thématiques environnementales, l'écocentre est un projet novateur et respectueux de l'environnement, élaboré avec des matériaux et des techniques écologiques (briques de terre stabilisées, toit végétalisé, tuiles en plastique recyclé, puits de lumière, panneaux solaires...).

Ce nouveau lieu pour la protection environnementale a une vocation d'être un lieu de rassemblement de la société civile avec pour objectifs, entre autres, de favoriser les échanges techniques des structures. Du matériel et des espaces seront également proposés à la location aux ONG. « L'Union européenne a été séduite par ce projet parce que son objectif est d'améliorer les connaissances scientifiques en faisant des relevés sur le terrain en les analysant et les comparant à d'autres pays. Ensuite ce projet s'est assigné une tâche de sauvegarde, de lutte contre le braconnage sans aussi oublier son aspect collabo-

ratif », a dit Claude Bochu, conseiller politique à la Délégation de l'Union européenne au Congo.

Des projets d'accueil du public scolaire et l'organisation des conférences permettront de réunir différents acteurs de la société civile congolaise, le tout fédéré par un objectif commun : la défense de l'environnement. Cette approche a réjoui Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire qui a déclaré que l'écocentre contribuera sur le long terme à un renforcement durable des capacités de la société civile environnementale ponténégrine.

Le bâtiment éco-conçu est une vitrine de l'éco-construction à Pointe-Noire. Il met en valeur les initiatives propres en matière de construction. Il est réalisé avec des matériaux issus des ressources du territoire et en collaboration avec des entrepreneurs locaux. Autant d'atouts et de commodités présentés par Nathalie Breheret, directrice de Renatura Congo et Ingrid Leru, chargée de la vie associative et de la communication à Renatura avant la visite guidée des différentes installations : le hall d'entrée où sera installée une exposition permanente sur les tortues marines (des expositions temporaires seront régulièrement organisées aussi

en rapport avec la protection de l'environnement), la salle de conférence, la bibliothèque avec un fonds documentaire consacré aux thématiques environnementales, alimenté par l'association, le jardin central ouvert au public, la zone d'accueil pour les volontaires, stagiaires et chercheurs...

Renatura est une association fondée au Congo Brazzaville en 2005, spécialisée dans la protection des tortues marines. Elle a pour objectif de promouvoir le développement durable par la conservation de la biodiversité. Ses activités principales sont la surveillance des plages en saison des pontes pour lutter contre le braconnage, la libération de tortues capturées accidentellement dans les filets de pêche artisanaux, un programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement pour tous les publics.

Hervé Brice Mampouya

Le RDPS met en place les bureaux des sous-sections

L'activité s'est tenue, le 23 février, sous la houlette de Julien Makoundi-Tchibinda, secrétaire général du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS).



Le présidium / crédit photo «Adiac»

Au total douze coordonnateurs des bureaux des sous-sections ont été installés dans tout le département de Pointe-Noire avec pour charge de rassurer, de se rapprocher des sympathisants pour en faire des militants pleins, de rassembler, de conscientiser et de distiller la culture de la paix et de vivre ensemble.

L'intronisation de ces responsables des sous-sections intervient à un moment particulier de la vie politique de ce parti, moment notamment marqué par le lancement officiel de la campagne nationale d'adhésion du RDPS. Aujourd'hui, comme tout bon parti, le RDPS veut redorer son image sur l'ensemble du territoire national en s'assurant une bonne place aux échéances électorales à venir.

Pour ce faire, le parti doit compter sur la mobilisation de ses militants. Voilà pourquoi lors de cette activité, le secrétaire général du RDPS a demandé à ses militants et aux nouveaux responsables des sous-sections de redynamiser le parti. « Ayez donc un témoignage qui exige l'adhésion des indécis, c'est à ce prix que la base du RDPS s'élargira. Vous le savez comme moi, l'année 2017 est une année électorale, et la fédération de Pointe-Noire est l'un des miroirs de notre parti. À ce titre, les résultats que la direction politique nationale attend de la fédération de Pointe-Noire sont immenses parce que les espoirs sont élevés », a-t-il dit. Notons que pour terminer, Julien Makoundi-Tchibinda a demandé à ses militants de se mobiliser tous autour de leur parti en vue de lui donner les chances de succès et sa place de grand parti.

H.P.M.

ARTS PLASTIQUES

L'exposition-concours des travaux de peinture des enfants Biélorusses au Congo prend fin ce 28 février

Ouvert le 1er février, le vernissage de l'exposition-concours « Monde multicolore » des travaux des studios pour enfants de Minsk (Biélorussie), organisée dans la salle d'expositions du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, prendra fin ce 28 février 2017.

Cette manifestation a été préparée et organisée conjointement par Madame Lioudmila Rybakova, représentante du comité d'organisation du projet international « Semaine des arts » en Biélorussie, le CCR au Congo et les responsables de l'association des peintres de l'Ecole congolaise de peinture de Poto-Poto.

40 travaux ont été présentés à l'exposition : les aquarelles, les gouaches, les dessins au crayon et à l'encre de Chine, ainsi que des gravures des élèves des studios de Minsk,

des enfants âgés de 04 à 15 ans. Le président de l'association des peintres de Poto-Poto, Sylvestre Mangouandza, le vice-président, Jacques Iloki (ancien étudiant de l'école Stroganovski), les peintres et élèves de l'école de Poto-Poto, les journalistes des principaux organes de presse de Brazzaville et les élèves du groupe scolaire « Atlas » de Brazzaville ont assisté à l'ouverture de l'exposition qui ferme ses portes ce 28 février.

À l'ouverture de ce vernissage, Sergey Belyaev, chef de la représentation de Rossotrounitchestvo au Congo (directeur du CCR), avait présenté les travaux des enfants de Minsk tout en invitant les participants à prendre connaissance de l'art de jeunes peintres. Il en est de même pour le président de l'association des peintres

de Poto-Poto, Sylvestre Mangouandza et les autres peintres de cette école qui ont exprimé leur admiration pour le niveau de la création artistique des enfants biélorusses.

Le jury, composé de ces peintres, a accordé des prix à cinq auteurs des travaux les plus vifs, qui les ont plus impressionnés en tant que professionnels. Le jury a aussi présenté les œuvres des peintres et des élèves de l'Ecole de Poto-Poto, qui serviront de prix pour les jeunes peintres de Biélorussie. Les gagnants de ce concours sont Anna Bogdanova (5 ans), Daria Novikova (8 ans), Sergey Silitch (15 ans), Arina Salata (12 ans) et Varvara Kravtchouk (10 ans).

Signalons que la Biélorussie et la Russie ont les mêmes traditions, la même religion, la même histoire.

Bruno Okokana

MONDE MULTICOLE

EXPOSITION - CONCOURS
DES ŒUVRES D'ART DES STUDIOS POUR LES ENFANTS DE MINSK (BIÉLORUSSIE)
CONJOINTEMENT : PROJET "SEMAINE D'ART", ECOLE DE PEINTURE DE POTO-POTO ET
CENTRE CULTUREL RUSSE EN REPUBLIQUE DU CONGO (BRAZZAVILLE)



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho garde la main

Le promu AS Otoho a sauvé son fauteuil de leader en s'imposant le 26 février au stade Marien-Ngouabi d'Owando devant l'Athlétic club Léopards de Dolisie, le tenant du titre (1-0) en match comptant pour la 8e journée.

Le but de l'AS Otoho a été inscrit sur l'un des penalties qu'elle a obtenus avant d'améliorer son compteur à 20 points en huit matches disputés. L'AS Otoho aligne ainsi sa sixième victoire depuis le début du championnat dont cinq à Owando. Seul leader du championnat depuis la deuxième journée, l'AS Otoho devance actuellement de six unités, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) son nouveau dau-

phin. Avec deux matches de moins que l'AS Otoho, le Cara a aussi connu une 8e journée triomphale. Il a écrasé le 25 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, Saint-Michel de Ouenzé sur un score de (4-0) pour rejoindre l'AC Léopards de Dolisie, l'Etoile du Congo et Tongo football club, les équipes ayant chacune 14 points.

Les Aiglons ont la meilleure différence des buts que les trois dernières formations. Ce

qui les propulse à la deuxième place. L'AC Léopards (14 points+8 moins un match) est relégué à la troisième place. L'Etoile du Congo (14 points+3 moins un match) a gagné une place supplémentaire au classement provisoire en allant s'imposer à Pointe-Noire (2-0) devant l'AS Cheminots. Les Stelliens ont forcé la décision dans les derniers instants du match, inscrivant coup sur coup deux buts en l'espace de trois minutes. TFC (14 points +1 moins un match) a été quant à lui tenu en échec par Nico-Nicoyé de Pointe-Noire (1-1) pour remplacer l'Etoile du Congo à la 5e place.

Patronage Sainte-Anne est le plus grand perdant de cette 8e journée. Tenu en échec par le FC Kondzo (0-0), l'ex-sixième a été devancé au classement provisoire par La Mancha de Pointe-Noire, vainqueur de l'Interclub à la capitale océane sur un score étriqué d'un but à zéro. La Mancha (12 points) devance Patronage Sainte-Anne d'une unité. La Jeunesse sportive de Poto-Poto a quitté la dernière place pour se loger à la 15e (avant les rencontres de lundi) grâce à sa victoire (1-0) devant Nathaly's de Pointe-Noire, l'autre promu. La JSP compte désormais 7 points après huit journées.

James Golden Eloué



En battant l'AC Léopards, l'AS Otoho a gardé sa première place au classement provisoire/Adiac

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Legendes et credit photos: Malgré la défaite face à Louvain, Massengo et l'Unio-Saint-Gilloise se maintiennent en 2e division et prendront part aux play-offs 2, qualificatifs pour le tour préliminaire de la Ligue Europa (droits réservés)

Albanie, 23e journée, 1re division

Le FK Tirana de Moïse Nkounkou, titulaire, est tenu en échec par Flamurtari (0-0). Merveil Ndockyt n'a pas joué. Avec 28 points, Tirana est 5e.

Belgique, 14e et dernière journée du tournoi de clôture, 2e division

Emmené par un bon Yannick Loemba, l'OH Louvain bat logiquement l'Union-Saint-Gilloise (2-0). Le milieu offensif a donné une passe décisive sur le 2e but de son équipe (43e) avant de trouver le poteau (45e+2). Malgré ce revers l'USG de Jordan Massengo, titulaire, se qualifie pour les play-offs 2. Louvain jouera donc les play-downs.

Sans Mael Lépicier, Roulers est tenu en échec par Lierse (1-1). Mais, grâce à sa première place à l'issue du match aller, Roulers affrontera Antwerp en match aller-retour pour une place en 1re division.

Grèce, 22e journée, 1re division

Entré à la 62e, alors que le score était acquis, Christopher Maboulou n'a pu empêcher la défaite de Giannina à Levadiakos (1-2). Le PAS est 8e avec 31 points.

Italie, 26e journée, 1re division

Cagliari l'emporte 2-1 à Crotone. Remplaçant, Senna Miangué est resté sur le banc.

Roumanie, 25e journée, 1re division

Gaz Metan Medias et le Steaua Bucarest se séparent sur un score de parité (1-1). Bernard Itoua est entré à la 60e. GMM reste 4e à un point du podium.

Turquie, 22e journée, 1re division

Malgré la titularisation de Thievy Bifouma et de Dzon Delarge, Osmanlispor s'incline à domicile face au BB Istanbul (0-1). Averti à la 24e, Delarge a été remplacé à la 59e, alors que Bifouma a joué tout le match. Éliminé en Ligue Europa et en Coupe de Turquie, Osmanlispor est 8e du championnat à dix points du podium. La fin de saison risque d'être longue...

Camille Delourme